



28 juillet 2017

Actualisation du document de référence 2016

Rapport financier semestriel juin 2017

Les comptes ne sont pas audités mais font l'objet d'un examen limité

Document de référence 2016 déposé le 19/04/2017 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.17-0398.

Première actualisation du document de référence 2016 déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28/07/2017 sous le numéro D.17-0398-A01.

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) - Société anonyme au capital de 608 439 888 € - 6 avenue de Provence 75009 Paris
Swift CMCIFRPP – tél 01 45 96 96 96 – www.cic.fr - RCS Paris 542 016 381 – N° ORIAS 07 025 723 (www.orias.fr)
Banque régie par les articles L511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance



La présente actualisation du document de référence 2016 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 28 juillet 2017, conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

- 1. Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2017**
- 2. Comptes consolidés condensés**
- 3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**
- 4. Information concernant l'émetteur - Offre publique d'achat simplifiée**
- 5. Présentation du CIC**
 - 5.1. Métiers**
 - 5.2. Capital**
 - 5.3. Marché des titres de l'émetteur**
- 6. Gouvernement d'entreprise - Conseil d'administration**
 - 6.1. Composition du conseil d'administration au 30 juin 2017**
 - 6.2. Changements intervenus au cours du 1^{er} semestre 2017**
 - 6.3. Autres mandataires sociaux : direction générale**
 - 6.4. Renseignements concernant les membres du conseil d'administration et de la direction générale**
- 7. Eléments juridiques - Actionnaires**
 - 7.1. Assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2017 - Modifications statutaires**
 - 7.2. Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2017**
- 8. Documents accessibles au public**
- 9. Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel - Attestation**
- 10. Responsables du contrôle des comptes**
- 11. Table de concordance**

1. Rapport semestriel d'activité juin 2017

PREMIER SEMESTRE 2017

1er semestre 2017 : le recul des principaux risques politiques

Alors que l'investiture de D. Trump avait suscité beaucoup d'espoirs aux Etats-Unis et beaucoup d'inquiétudes dans le reste du monde, la première partie de l'année a finalement apporté de nombreux éléments rassurants. La dynamique favorable de la croissance mondiale et la dissipation des principaux risques politiques a permis à la Fed de poursuivre son resserrement monétaire tandis que les principales autres banques centrales ont pu opter pour un ton légèrement moins accommodant. Les pays émergents ont quant à eux pu bénéficier d'un comportement plus rationnel de D. Trump et du recul concomitant des risques protectionnistes.

Dans la zone euro, le risque politique a été particulièrement élevé en début d'année, en raison du calendrier électoral chargé (élections aux Pays-Bas puis en France notamment) et du contexte de montée des partis extrêmes et europhobes. Cela a eu pour conséquence un écartement des taux souverains (spreads) de la France et des pays périphériques vis-à-vis de ceux de l'Allemagne. Le risque d'élections anticipées en Italie a été levé grâce à l'assainissement de son système bancaire et les inquiétudes concernant la Grèce se sont également dissipées, du moins pour un temps, avec le versement d'une nouvelle tranche d'aide de 8,5 milliards d'euros au mois de juin. L'ensemble de ces paramètres, combinés à l'amélioration des perspectives économiques de la zone euro - poursuite de la baisse du taux de chômage, progression de la consommation propice au soutien de la dynamique de l'inflation et aux anticipations d'une normalisation progressive de la politique monétaire accommodante de la BCE - a nettement porté l'euro, en particulier face au dollar.

En France, la victoire d'E. Macron aux élections présidentielles puis aux élections législatives a largement contribué à la réduction du risque politique au sein de la zone euro. Fort d'une large majorité à l'Assemblée nationale, le nouveau gouvernement sera en capacité de mener les réformes avancées pendant la campagne : flexibilisation du marché du travail, renforcement de l'Union Européenne et assainissement des finances publiques. Ces éléments sont de bon augure pour la croissance française, déjà portée par une bonne dynamique.

L'économie britannique a particulièrement bien résisté au fil des mois, avec une croissance stable à +2,1% au premier trimestre. Les ventes au détail et les prix de l'immobilier se sont en revanche retournés, en premières victimes de la dépréciation de la livre sterling qui a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages tandis que l'investissement des entreprises était freiné par les incertitudes liées au Brexit. La Banque d'Angleterre a donc été contrainte de prolonger sa politique monétaire accommodante, dans un contexte de négociations difficiles avec l'Union Européenne aggravé par la perte de la majorité absolue par T. May aux élections législatives anticipées de juin.

Sur fond d'échec de réforme de l'*Obamacare*, le dégonflement des paris liés aux réformes avancées par l'administration Trump s'est accentué à partir du mois de mars, provoquant une rechute des taux souverains américains et européens, ainsi qu'une dépréciation du dollar face aux principales devises en tendance. Encadré par le

Congrès, D. Trump a opté pour un ton plus modéré, y compris vis-à-vis des pays émergents, leur permettant ainsi de mieux digérer le resserrement monétaire de la Fed, laquelle a effectué une deuxième hausse de ses taux directeurs en mars.

Il est nécessaire de faire la distinction entre la bonne tenue de l'économie chinoise (malgré la dégradation de sa note souveraine par Moody's), toujours pilotée par le gouvernement en amont du 19e Congrès du Parti communiste cet automne, et les difficultés rencontrées en Inde à la suite de la démonétisation de certains billets de banques qui pèse sur la consommation des ménages. Ces difficultés restent toutefois sans commune mesure avec la situation du Brésil. Ce pays doit en effet faire face à une récession durable sur fond de troubles politiques liés à une affaire de corruption pesant à présent sur le président M. Temer ainsi qu'à la rechute en cours de semestre des cours des matières premières, à l'instar de la Russie, particulièrement pénalisée par les accès de faiblesse à répétition du baril de pétrole.

Malgré la prolongation pour neuf mois (jusqu'à fin mars 2018) de l'accord de réduction de la production signé en novembre 2016 par les principaux pays producteurs (OPEP et Russie notamment), le cours du Brent a chuté de plus de 15% depuis le début de l'année. Privés d'accélération suffisante de la demande mondiale alors que la production hors OPEP ne cessait de remonter, en particulier aux Etats-Unis, en Libye et au Nigeria, les stocks de brut mondiaux sont restés quasiment au même niveau que celui précédant l'accord, alimentant le scepticisme des investisseurs quant au rééquilibrage du marché .

EVENEMENT RECENT RELATIF A L'ACTIVITE DU CIC

Communiqué de presse du 16 juin 2017 :

Crédit Industriel et Commercial (CIC) entre en discussions exclusives avec Indosuez Wealth Management en vue de lui céder ses activités de banque privée à Singapour et Hong-Kong.

CIC annonce aujourd'hui être entré en discussions exclusives avec Indosuez Wealth Management en vue de lui céder ses activités de banque privée à Singapour et Hong-Kong.

Le rapprochement des activités de banque privée à Singapour et Hong-Kong du CIC et d'Indosuez Wealth Management offrirait aux clients, aux équipes et aux partenaires du CIC dans ce domaine des opportunités de développement et de croissance sous le contrôle d'une institution financière solide.

L'opération réunirait deux activités de banque privée performantes qui disposent d'une culture et de valeurs très similaires afin de renforcer leur implantation en Asie. L'opération permettrait à la plateforme de banque privée en Asie du CIC, à ses équipes et à ses clients de s'appuyer sur la dynamique actuelle afin d'atteindre un stade de développement supplémentaire et d'élargir sa gamme de services.

Le CIC demeure pleinement présent en Asie et concentrerait ses activités sur le développement et la croissance de ses coeurs de métier dans la région Asie-Pacifique que sont le Corporate Banking, les financements structurés et les services aux institutionnels.

Le CIC continuera à promouvoir ses activités auprès des *corporates* et des institutionnels, en s'appuyant sur les nombreuses opportunités identifiées dans la région Asie-Pacifique et à se concentrer sur ses perspectives de croissance prometteuses. Dans cette perspective, ses succursales en Asie continueront de bénéficier de la force du groupe Crédit Mutuel-CM11.

La finalisation de l'opération pourrait intervenir avant la fin de l'année, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires, et est soumise à la consultation des instances représentatives du personnel compétentes en France.

Communiqué de presse du 13 juillet 2017 :

Crédit Industriel et Commercial (CIC) signe un accord avec Indosuez Wealth Management en vue de lui céder ses activités de banque privée à Singapour et Hong-Kong

CIC annonce, suite à son entrée en négociations exclusives avec Indosuez Wealth Management annoncée le 16 juin dernier, avoir conclu un accord avec ce dernier en vue de lui céder ses activités de banque privée à Singapour et à Hong Kong.

La réalisation de l'opération, qui reste soumise à l'obtention préalable des autorisations réglementaires requises, est attendue pour la fin de l'année.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Préambule :

Au 30 juin 2017, l'activité banque privée des succursales de Singapour et de Hong-Kong est traitée selon la norme IFRS 5 en tant qu'activité en cours de cession. Un accord de cession avec Indosuez Wealth Management a été signé en juillet 2017. La réalisation de l'opération reste soumise à l'obtention préalable des autorisations réglementaires requises.

Au 30 juin 2016, la banque Pasche est également traitée selon la norme IFRS 5 en tant qu'entité en cours de cession. La cession a été réalisée à la fin du 2e trimestre 2016.

Toutes les évolutions indiquées sont à périmètre constant.

Les variations à périmètre constant des encours et du compte de résultat sont calculées après neutralisation, en 2016, de la contribution des activités de banque privée du CIC à Hong-Kong et Singapour.

Analyse du bilan consolidé

(en millions d'euros)	juin-17 publié	juin-16 publié	juin-16 Var. de pér. à neutraliser	juin-16 retraité	Variation 1S17/1S16 brutes	Variation 1S17/1S16 à pér. Constant
Prêts et créances sur la clientèle	167 584	163 876	2 538	161 338	2,3%	3,9%
Dettes envers la clientèle	144 664	136 979	939	136 040	5,6%	6,3%
Epargne gérée et conservée ¹	269 027	255 270	2 385	252 885	5,4%	6,4%
Ratio crédits/dépôts	115,8%	119,6%		118,6%		

Les principales évolutions du bilan consolidé sont les suivantes :

- L'encours total des crédits nets à la clientèle atteint 167,6 milliards d'euros, en hausse de 3,9% par rapport au 30 juin 2016. Les crédits d'équipement progressent de 19,8% à 44,7 milliards d'euros et les crédits à l'habitat de 5,2% à 71,9 milliards d'euros. La progression de l'encours total atteint +3,7%, après prise en compte des encours de l'activité banque privée des succursales de Singapour et de Hong-Kong en cours de cession au 30 juin 2017.
- Les dépôts bancaires s'établissent à 144,7 milliards d'euros et enregistrent une progression de 6,3% par rapport au 30 juin 2016, portée essentiellement par les comptes sur livret et les comptes courants créditeurs dont les encours progressent respectivement de 18,4% et 8,5%.

Le ratio « crédits/dépôts », rapport exprimé en pourcentage entre le total des crédits nets et les dépôts bancaires, s'élève à 115,8% au 30 juin 2017 contre 119,6% (118,6% à périmètre constant) un an plus tôt.

L'épargne financière gérée et conservée¹ atteint 269,0 milliards d'euros, en hausse de 6,4% par rapport au 30 juin 2016.

Les capitaux propres, gages de solidité financière, s'élèvent à 14,5 milliards d'euros.

¹ Encours de gestion.

Le ratio de fonds propres CET1 estimé au 30 juin 2017, s'élève à 14,0%, les fonds propres prudentiels CET1 estimé, (« common equity tier1 » ou fonds propres de catégorie 1 du numérateur), à 13,1 milliards d'euros. Le ratio de levier estimé au 30 juin 2017 atteint 4,4%. Ces calculs sont sans mesures transitoires.

Au cours du semestre l'agence de notation Moody's a confirmé la note à long terme du CIC à Aa3. Les autres notations attribuées par Standard & Poor's et Fitch Ratings n'ont pas évolué.

Les notations du CIC sont les suivantes² :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch Ratings
Court terme	A-1	P-1	F1
Long terme	A	Aa3	A+
Perspective	stable	stable	stable

Analyse du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	juin-17 publié	juin-16 publié	juin-06 Var. de pér. à neutraliser	juin-16 retraité*	Variation 1S17/1S16 brutes	Variation 1S17/1S16 à pér. constant*
Produit net bancaire	2 654	2 514	15	2 499	5,6%	6,2%
Frais de fonctionnement	(1 635)	(1 625)	(16)	(1 609)	0,6%	1,6%
Résultat brut d'exploitation	1 019	889	(1)	890	14,6%	14,5%
Coût du risque	(61)	(67)		(67)	-9,0%	-9,0%
Gains/pertes s/autres actifs & MEE	78	78		78	0,0%	0,0%
Résultat avant impôt	1 036	900	(1)	901	15,1%	15,0%
Impôt sur les sociétés	(319)	(270)		(270)	18,1%	18,1%
Résultat net d'impôt sur activités cédées	5	46	1	45	-89,1%	n.s
Résultat net comptable	722	676	0	676	6,8%	6,8%
Résultat net part du groupe	715	674	0	674	6,1%	6,1%

*Se référer au préambule de la page précédente pour le détail de la variation à périmètre constant.

Le produit net bancaire s'élève au 30 juin 2017 à 2 654 millions d'euros, soit une hausse de 6,2 % par rapport au 1er semestre 2016. Cet accroissement est d'autant plus important que le produit net bancaire au 30 juin 2016 intégrait une indemnisation pour les banques régionales du CIC, la Banque Transatlantique et le CIC en tant que sous-participants à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) dans VISA Europe dans le cadre du rachat de ce dernier par VISA Inc. pour 89 millions d'euros.

Cette progression s'explique notamment par la bonne performance de la banque de détail, de la banque de financement, des activités de marché et du capital développement.

Les frais de fonctionnement s'établissent à 1 635 millions d'euros, en hausse de +1,6 % par rapport au 1er semestre 2016 avec une cotisation au fonds de résolution unique en progression de 17 millions d'euros.

² Standard & Poor's : notes périmètre groupe Crédit Mutuel ; Moody's et Fitch : notes périmètre groupe Crédit Mutuel-CM11.

Le résultat brut d'exploitation augmente ainsi de 14,5 % avec un coefficient d'exploitation qui s'améliore, passant en un an de 64,4 % à 61,6 % à périmètre constant.

Le coût du risque diminue de 9 %. Il s'établit à 61 millions d'euros contre 67 millions d'euros à la fin du 1er semestre 2016. Le coût du risque provisionné sur base individuelle baisse de 26 millions d'euros, essentiellement sur la banque de financement. Les provisions collectives progressent de 20 millions d'euros, principalement sur la banque de détail.

Le coût du risque annualisé de la clientèle rapporté aux encours de crédits bruts s'élève à 0,08 % (0,09 % au 30 juin 2016) et le ratio de couverture globale des créances douteuses atteint 50,0 % contre 51,3 % un an plus tôt.

La quote-part des résultats mis en équivalence atteint 81 millions d'euros contre 67 millions d'euros au premier semestre 2016. Par ailleurs, des gains nets sur cessions d'actifs immobilisés sont enregistrés pour -3 millions d'euros (11 millions au 30 juin 2016).

Il en ressort un résultat avant impôt de 1 036 millions d'euros contre 900 millions d'euros au 1er semestre 2016, en augmentation de 15,0 %.

Avec un résultat net d'impôt sur activités en cours de cession en diminution de 41 millions d'euros et une hausse de 49 millions d'euros de l'impôt sur les sociétés, la progression du résultat net comptable est de +6,8 %.

ANALYSE PAR ACTIVITE

Description des pôles d'activité

La banque de détail regroupe d'une part, le réseau bancaire composé des banques régionales et du réseau CIC en Ile-de-France et d'autre part, les métiers spécialisés dont la commercialisation des produits est assurée en grande partie par le réseau bancaire : crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, mobilisation de créances, gestion collective, épargne salariale, assurance, immobilier.

La banque de financement regroupe le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international et les succursales étrangères.

Les activités de marché comprennent le métier Investissement dans les activités de taux, actions et change et le métier commercial (CM-CIC Market Solutions).

La banque privée développe un savoir-faire en matière de gestion financière et d'organisation patrimoniale, mis au service de familles d'entrepreneurs et d'investisseurs privés tant en France qu'à l'étranger.

Le capital-développement réunit les activités de prises de participations, de conseils en fusions-acquisitions et d'ingénierie financière et boursière.

La holding inclut tous les éléments non affectés à une autre activité.

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés à l'exception du CIC qui bénéficie d'une répartition analytique de ses comptes individuels.

RESULTATS PAR ACTIVITE

Précisions méthodologiques :

- Résultats au 30 juin 2016 retraités : l'information sectorielle a été légèrement modifiée à compter de début 2017 car l'activité trésorerie centrale (activité de marché) a été affectée au métier « holding ». Des résultats retraités sont donc présentés pour les activités de marché et holding au 30 juin 2016.

- Les encours par métiers sont des encours de gestion.

Banque de détail

	juin-17	juin-16	Variation 1S17/1S16
<i>(en millions d'euros)</i>			
Produit net bancaire	1 805	1 737	3,9%
Frais de fonctionnement	(1 208)	(1 212)	-0,3%
Résultat brut d'exploitation	597	525	13,7%
Coût du risque	(91)	(68)	33,8%
Gains/pertes s/autres actifs & MEE	79	68	16,2%
Résultat avant impôt	585	525	11,4%
Résultat net part du groupe	382	357	7,0%

La banque de détail réunit le réseau bancaire CIC et toutes les filiales spécialisées pour lesquelles le réseau assure en grande partie la commercialisation des produits : crédit-bail mobilier et location avec option d'achat, crédit-bail immobilier, affacturation, mobilisation de créances, gestion collective, épargne salariale, assurances.

En un an, les dépôts progressent de 6,0 % à 108,2 milliards d'euros grâce à l'augmentation des comptes courants créditeurs (+ 20,2 % à 50,3 milliards d'euros), aux livrets (+ 9,5 % à 28,0 milliards) et à l'épargne logement (+ 7,7 % à 10,5 milliards d'euros).

Les encours de crédit s'accroissent également de 4,5 %. Ils s'établissent à 134,2 milliards d'euros avec une croissance des crédits habitat de 4,1 % et des crédits d'investissement de 9,9 %.

Le produit net bancaire de la banque de détail s'élève à 1 805 millions d'euros. Il augmente de 3,9 % durant le 1er semestre 2017, tiré par les commissions nettes perçues en hausse de 11,3%, alors que la marge nette d'intérêt et les autres éléments de PNB diminuent de 1,6 %.

Les frais généraux s'établissent à 1 208 millions d'euros, en baisse de 0,3 %.

Le coût du risque passe de 68 millions d'euros au 30 juin 2016 à 91 millions au 30 juin 2017 en raison de l'évolution de la provision collective qui enregistre une dotation de 19 millions d'euros au 30 juin 2017 contre une reprise de 5 millions au 30 juin 2016.

Les gains et pertes sur autres actifs et la quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises mises en équivalence progressent de 9 millions d'euros.

Le résultat avant impôt atteint 585 millions en hausse de 11,4 %.

Le réseau bancaire

Au 30 juin 2017, le réseau bancaire compte 5 017 795 clients (+1,9% par rapport au 30 juin 2016).

Les encours des crédits augmentent de 4,6 % à 117,6 milliards d'euros. À l'exception des crédits de fonctionnement en recul de 2,8 %, l'ensemble des crédits progressent, en particulier les crédits à l'habitat (+ 4,1%) et les crédits d'investissement (+ 7,7%). Les crédits à la consommation s'accroissent de 3,8%.

Au cours du 1er semestre 2017, le montant des crédits débloqués atteint 17,0 milliards d'euros en hausse de 15,9 % par rapport à celui du 1er semestre 2016. Cette croissance s'explique principalement par la hausse de 38,5 % des montants débloqués pour les crédits habitat.

Les dépôts atteignent 108,2 milliards d'euros (+ 6,0 % par rapport à fin juin 2016) sous l'effet d'un accroissement des comptes courants créditeurs (+ 20,2 %), des livrets (+ 9,5 % à 28,0 milliards) et de l'épargne logement (+ 7,7% à 10,5 milliards d'euros).

L'épargne gérée et conservée atteint 58,6 milliards d'euros contre 57,4 milliards à fin juin 2016, en hausse de 2,1 % grâce à la progression des encours d'assurance-vie (+2,7 %), de la conservation (+5,7 %) et de l'épargne salariale (+10,4 %).

L'assurance poursuit son développement. Le nombre de contrats IARD s'élève à 4 958 356 (+ 6,8 % par rapport à fin juin 2016).

Les activités de services enregistrent une progression de :

- + 9,8 % en banque à distance avec 2 352 750 contrats,
- + 8,4 % en protection vol (97 436 contrats),
- + 4,8 % en TPE (137 717 contrats),
- + 1,8 % en téléphonie (463 554 contrats),

Malgré un environnement de taux bas et l'impact négatif des renégociations de prêts à l'habitat, le produit net bancaire du réseau progresse de 3,7 %. Il atteint 1 691 millions d'euros contre 1 630 millions un an plus tôt. La baisse de la marge nette d'intérêt et des autres éléments de PNB de 0,5% est compensée par la progression des commissions de 8,5 %.

Les frais généraux (1 129 millions d'euros) sont maîtrisés. Ils enregistrent une baisse de 0,3 % par rapport au 30 juin 2016.

Le résultat brut d'exploitation enregistre ainsi une progression de 12,9 % à 562 millions d'euros.

Le coût du risque s'élève à 88 millions d'euros, en augmentation de 23 millions d'euros en raison d'une augmentation des provisions collectives (+24 millions d'euros).

Le réseau bancaire dégage un résultat avant impôt de 472 millions d'euros au 30 juin 2017, contre 434 millions au 30 juin 2016, en augmentation de 8,8 %.

Les métiers d'appui de la banque de détail

Les métiers d'appui de la banque de détail dégagent un produit net bancaire de 114 millions d'euros à fin juin 2017 contre 107 millions à fin juin 2016. Le résultat avant impôt s'établit à 113 millions contre 91 millions d'euros à la fin du 1er semestre 2016. Il augmente de 22 millions d'euros. Près des deux tiers de cette hausse sont dus à la progression de la quote-part de résultat du métier assurances du groupe Crédit Mutuel-CM11 qui s'élève à 80 millions d'euros contre 66 millions d'euros un an plus tôt.

Banque de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	juin-17	juin-16	Variation 1S17/1S16
Produit net bancaire	175	161	8,7%
Frais de fonctionnement	(58)	(56)	3,6%
Résultat brut d'exploitation	117	105	11,4%
Coût du risque	21	(3)	n.a.
Résultat avant impôt	138	102	35,3%
Résultat net part du groupe	92	69	33,3%

L'encours de crédits de la banque de financement s'accroît de 4,3 % à 17,4 milliards d'euros au 30 juin 2017.

Sur le 1er semestre 2017, le produit net bancaire s'élève à 175 millions d'euros, en augmentation de 8,7 % par rapport au 1er semestre 2016 sous l'effet conjugué d'une hausse de la marge d'intérêt nette et d'une hausse des commissions pour chacune 7 millions.

La hausse des frais généraux de 3,6 % s'explique principalement par l'imputation à ce métier d'une cotisation au FRU (Fonds de résolution unique) supérieure de 2 millions d'euros à celle de l'an passé.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 117 millions d'euros, en hausse de 11,4% par rapport au 1er semestre 2016.

Le coût du risque affiche une reprise de provision de 21 millions d'euros contre une dotation aux provisions au 30 juin 2016 de 3 millions d'euros.

Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 138 millions en croissance de 35,3% par rapport au 30 juin 2016.

Activités de marché

(en millions d'euros)	juin-17	juin-16	Variation 1S17/1S16	juin-16 Trésorerie	juin-16 retraité*	Variation* 1S17/1S16
Produit net bancaire	275	185	48,6%	(3)	188	46,3%
Frais de fonctionnement	(112)	(107)	4,7%	(7)	(100)	12,0%
Résultat brut d'exploitation	163	78	109,0%	(10)	88	85,2%
Coût du risque	6	4	50,0%		4	50,0%
Résultat avant impôt	169	82	106,1%	(10)	92	83,7%
Résultat net part du groupe	106	50	112,0%	(8)	58	82,8%

* Réaffectation en 2017 de l'activité trésorerie groupe, auparavant classée en activités de marché, en holding.

Les activités de marché ont bénéficié sur le 1er semestre 2017 d'un environnement plus favorable qu'au 1er semestre 2016. Le produit net bancaire et les frais généraux croissent respectivement de 46,3 % et de 12,0 %.

Le coût du risque affiche une reprise de provision de 6 millions d'euros au 30 juin 2017 contre une reprise de 4 millions d'euros au 30 juin 2016.

Le résultat avant impôt ressort à 169 millions d'euros contre 92 millions d'euros l'an passé.

Banque privée

(en millions d'euros)	juin-17	juin-16	Variation	juin-16 BP Singapour et Hong-Kong	juin-16 retraité*	Variation** 1S17/1S16
Produit net bancaire	263	271	-3,0%	15	256	2,7%
Frais de fonctionnement	(171)	(178)	-3,9%	(16)	(162)	5,6%
Résultat brut d'exploitation	92	93	-1,1%	(1)	94	-2,1%
Coût du risque	1	(1)	n.s.		(1)	n.s.
Gains/pertes s/autres actifs & MEE	-1	10	n.a.		10	n.a.
Résultat avant impôt	92	102	-9,8%	(1)	103	-10,7%
Résultat net d'impôt sur activités cédées	5	(20)	n.a.	1	(21)	n.a.
Résultat net part du groupe	76	66	15,2%	0	66	15,2%

** Retraitement de l'activité Banque Privée de Singapour et de Hong-Kong.

L'encours des dépôts³ de la banque privée progresse sur un an de 1,4% à 20,4 milliards d'euros au 30 juin 2017. L'épargne gérée³ et conservée s'élève à 93,9 milliards d'euros (+11,7%).

Le produit net bancaire⁴ s'élève à 263 millions d'euros contre 271 millions d'euros au 30 juin 2016, en progression de 2,7 % grâce à la marge nette d'intérêt et aux commissions qui augmentent respectivement de 2,5 % et 4,8 %.

Les frais généraux s'établissent à 171 millions d'euros (+5,6 %).

Le coût du risque enregistre une reprise de 1 million d'euros contre une dotation aux provisions de 1 million d'euros au 30 juin 2016.

Le résultat avant impôt ressort à 92 millions (102 millions d'euros au 30 juin 2016 incluant une plus-value de 10 M€ sur cession d'immeuble), en recul de 10,7 % avant prise en compte au 30 juin 2017 :

³ Les encours de gestion incluent les encours au 30 juin 2017 de l'activité banque privée des succursales de Singapour et de Hong-Kong pour 0,8 milliard de ressources et 2,8 milliards d'épargne gérée et conservée contre 0,9 milliard de ressources et 2,4 milliards d'épargne gérée et conservée au 30 juin 2016.

⁴ Les évolutions des données chiffrées de la banque privée figurant ci-dessous sont à périmètre constant.

- du résultat net d'impôt de l'activité banque privée des succursales de Singapour et de Hong-Kong (+5 millions d'euros) ;
- du résultat net d'impôt de la Banque Pasche cédée au 2e trimestre 2016 (-20 millions d'euros hors recyclage de la réserve de conversion de + 66 millions d'euros).

Capital-développement

(en millions d'euros)	juin-17	juin-16	Variation 1S17/1S16
Produit net bancaire	169	122	38,5%
Frais de fonctionnement	(25)	(22)	13,6%
Résultat brut d'exploitation	144	100	44,0%
Coût du risque			
Résultat avant impôt	144	100	44,0%
Résultat net part du groupe	146	99	47,5%

L'activité durant le 1er semestre 2017 a été soutenue avec 371,9 millions d'euros investis par l'ensemble des entités du pôle capital développement depuis le début de l'année. Les encours investis s'élèvent au 30 juin 2017 à 2,2 milliards d'euros dont 85 % dans des entreprises non cotées.

Le PNB est en augmentation de 38,5 %. Il s'établit à 169 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 122 millions au 30 juin 2016.

Les frais généraux passent de 22 millions d'euros à 25 millions d'euros.

Il en ressort un résultat avant impôt en croissance de 44,0 % à 144 millions d'euros.

Holding

(en millions d'euros)	juin-17	juin-16	Variation 1S17/1S16	juin-16 Trésorerie	juin-16 retraité*	Variation* 1S16/1S15
Produit net bancaire	(33)	38	-186,8%	(3)	35	-194,3%
Frais de fonctionnement	(61)	(50)	22,0%	(7)	(57)	7,0%
Résultat brut d'exploitation	(94)	(12)	683,3%	(10)	(22)	327,3%
Coût du risque	2	1	100,0%		1	100,0%
Gains/pertes s/autres actifs & MEE	0	0			0	
Résultat avant impôt	(92)	(11)	736,4%	(10)	(21)	338,1%
Résultat net d'impôt sur activités cédées	0	66	-100,0%		66	-100,0%
Résultat net part du groupe	(87)	33	-363,6%	(8)	25	-448,0%

* Réaffectation en 2017 de l'activité trésorerie groupe, auparavant classée en activités de marché, en holding.

Le produit net bancaire du holding du groupe enregistre principalement au premier semestre 2017 :

- Une charge de 29 millions d'euros au titre des activités de refinancement en baisse de 3 millions d'euros par rapport à juin 2016 ;
- Une charge de 22 millions de financement du plan de développement du réseau contre 28 millions d'euros au 30 juin 2016 ;
- Une produit de 9 millions d'euros dégagé par l'activité trésorerie groupe contre une charge de 3 millions sur le 1^{er} semestre 2016 ;
- Des dividendes pour 8 millions d'euros (1 millions d'euros un an plus tôt).

Au 30 juin 2016, le produit net bancaire du holding intégrait aussi une indemnisation de 89 millions d'euros de la BFCM pour les banques régionales du CIC, la Banque Transatlantique et le CIC en tant que sous-participants à la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) dans VISA Europe dans le cadre du rachat de ce dernier par VISA Inc.

Les frais généraux s'établissent à 61 millions d'euros contre 57 millions d'euros⁵ à fin juin 2016, en raison principalement de l'augmentation de la cotisation au FRU imputée à la structure de 8 millions d'euros.

Il en ressort un résultat avant impôt de -92 millions d'euros contre -215 millions d'euros⁵ à la fin du 1er semestre 2016.

Un produit de 5 millions d'euros est enregistré en impôt sur les sociétés contre une charge de 20 millions d'euros au 30 juin 2016.

Par ailleurs, au 30 juin 2016, le recyclage de la réserve de conversion (gain de change sur la Banque Pasche dont les titres détenus étaient en franc suisse) de +66 millions d'euros, était comptabilisé en résultat net d'impôt sur activités cédées dans l'activité holding.

De ce fait, le résultat net part du groupe s'élève à -87 millions d'euros contre un produit de 25 millions d'euros⁵ au 30 juin 2016.

⁵ *Activité trésorerie groupe incluse.*

INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Article 223-1 du règlement général de l'AMF / orientations de l'ESMA (ESMA/2015/1415)

Libellé	Définition / mode de calcul	Pour les ratios, justification de l'utilisation
Coefficient d'exploitation	Ratio calculé à partir de postes du compte de résultat consolidé : rapport entre les frais généraux (sommes des postes "charges générales d'exploitation" et "dotations/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat consolidé) et le "produit net bancaire IFRS"	Mesure de l'efficacité d'exploitation de la banque
Coût du risque annualisé de la clientèle rapporté aux encours de crédits (exprimé en % ou en points de base)	Coût du risque clientèle de la note 35 de l'annexe des comptes consolidés multiplié par 2 rapporté aux encours de crédits bruts de fin de période (prêts et créances sur la clientèle hors dépréciations individuelles et collectives)	Permet d'apprécier le niveau de risque en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux
Coût du risque	Poste "coût du risque" du compte de résultat consolidé publiable ;	Mesure le niveau de risque
Coût du risque calculé sur base individuelle	Coût du risque global hors provisions collectives (voir définition dans ce tableau)	Mesure le niveau de risque calculé sur base individuelle
Crédits à la clientèle	Poste "prêts et créances sur la clientèle" de l'actif du bilan consolidé	Mesure de l'activité clientèle en matière de crédit
Dépôts de la clientèle ; dépôts comptables	Poste "dettes envers la clientèle" du passif du bilan consolidé	Mesure de l'activité clientèle en matière de ressources bilanciales
Épargne financière ; épargne gérée et conservée	Encours d'épargne hors bilan détenus par nos clients ou conservés (comptes titres, OPCVM ...) - et encours d'assurance vie détenus par nos clients - données de gestion	Mesure représentative de l'activité en matière de ressources hors-bilan
Frais de fonctionnement ; frais généraux ; frais de gestion	Somme des lignes « charges générales d'exploitation » et « dotations/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles »	Mesure le niveau de fonctionnement
Marge d'intérêt ; revenu net d'intérêt ; produit net d'intérêt	Calculé à partir de postes du compte de résultat consolidé : Différence entre les intérêts reçus et les intérêts versés : - intérêts reçus = poste "intérêts et produits assimilés" du compte de résultat consolidé publiable - intérêts versés = poste "intérêts et charges assimilés" du compte de résultat consolidé publiable	Mesure représentative de la rentabilité
Production de crédits	Montant des nouveaux crédits débloqués à la clientèle - source	Mesure l'activité clientèle en matière de nouveaux crédits

	données de gestion, somme des données individuelles des entités du réseau bancaire	
Provisions collectives	Application de la norme IAS 39 qui prévoit un examen collectif des prêts, en complément de l'examen individuel, et la constitution le cas échéant d'une provision collective correspondante (IAS 39 §58 à 65 et guide d'application §AG84 à 92)	Mesure le niveau des provisions collectives
Ratio crédits nets/dépôts clientèle	Ratio calculé à partir de postes du bilan consolidé : rapport exprimé en pourcentage entre le total des crédits à la clientèle (poste "prêts et créances sur la clientèle" de l'actif du bilan consolidé) et des dépôts de la clientèle (poste "dettes envers la clientèle" du passif du bilan consolidé)	Mesure de la dépendance aux refinancements externes
Ratio de couverture globale des créances douteuses	Déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit (y compris provisions collectives) aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation ; calcul à partir de l'annexe 8 des comptes consolidés : "dépréciations individuelles" + "dépréciations collectives" / "créances dépréciées sur base individuelle"	Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut ("douteux")

Indicateurs alternatifs de performance, réconciliation avec les comptes

Ratio crédits nets / dépôts clientèle		juin-17	juin-16
Prêts et créances sur la clientèle	actif	167 584	163 876
Dettes envers la clientèle	passif	144 664	136 979
Ratio crédits nets / dépôts clientèle		115,8%	119,8%
Frais généraux		juin-17	juin-16
Charge générales d'exploitation	note 33	-1 570	-1 558
Dotations/reprises sur amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	note 34	-65	-67
Frais généraux		-1 635	-1 625
Coefficient d'exploitation		juin-17	juin-16
- Frais généraux	notes 33 et 34	1 635	1 625
Produit net bancaire	compte de résultat	2 654	2 514
Coefficient d'exploitation		61,6%	64,8%
Coût du risque clientèle		juin-17	juin-16
Coût du risque clientèle calculé sur base individuelle		-56	-81
Provisions collectives	IAS 39	-10	10
Coût du risque clientèle	note 35	-66	-71
Coût du risque annualisé de la clientèle rapporté aux encours de crédits		juin-17	juin-16
- Coût du risque clientèle x 2		132	142
Créances brutes + location financement - pensions	note 8	160 928	157 373
Coût du risque clientèle annualisé rapporté aux encours de crédits hors pensions		0,08%	0,09%
Couverture globale des créances douteuses		juin-17	juin-16
- Dépréciations individuelles et collectives	note 8	2 576	2 639
Créances dépréciées sur base individuelle	note 8	5 150	5 184
Couverture globale des créances douteuses		50,0%	51,3%

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement (CE) 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales et du règlement (CE) 1126/2008 sur leur adoption, les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2017. Ce référentiel IFRS comprend les normes IAS 1 à 41, les normes IFRS 1 à 8 et IFRS 10 à 13 et leurs interprétations SIC et IFRIC adoptées à cette date. Aucune norme non adoptée par l'Union Européenne n'est appliquée. Les documents de synthèse sont présentés selon la recommandation CNC 2009-R.04. L'ensemble des normes IAS/IFRS est disponible sur le site de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements

Ces états financiers intermédiaires sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui permet la publication d'états financiers condensés. Ils viennent en complément des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présentés dans le document de référence 2016 déposé à l'AMF sous le n°D.17-0398.

Les activités du groupe ne sont pas soumises à un caractère saisonnier ou cyclique. Des estimations et des hypothèses ont pu être faites lors de l'évaluation d'éléments du bilan.

Normes et interprétations non encore appliquées

Normes et interprétations adoptées par l'union européenne et non encore appliquées

➤ IFRS 9 – Instruments financiers

La norme IFRS 9 est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers « comptabilisation et évaluation ». Elle définit de nouvelles règles en matière de :

- classement et d'évaluation des instruments financiers (Phase 1),
- dépréciation du risque de crédit des actifs financiers (Phase 2), et de
- comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture (Phase 3).

Elle entre en vigueur de manière obligatoire au 1er janvier 2018. Le classement et l'évaluation ainsi que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans obligation de retraiter les exercices présentés en comparatif. Ainsi, le groupe présentera ses comptes 2018 sans comparatif 2017 au format IFRS 9, l'explication du passage des portefeuilles entre les deux référentiels et les impacts sur les capitaux propres seront intégrés dans les annexes.

Le groupe a lancé le chantier en mode projet au deuxième trimestre 2015 ; il regroupe les différents acteurs (finance, risques, informatique,...), et est structuré autour du comité de pilotage « consolidation nationale » coordonné par la Direction Gestion Finances de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM), entité consolidante ultime du groupe Crédit Mutuel, dont fait partie le groupe CIC. Le projet est articulé en groupes de travail, selon les phases et les instruments (crédits, titres et dérivés) ; les travaux relatifs aux modèles de dépréciation étant sous la responsabilité de la Direction des risques CNCM. Les développements et adaptations informatiques nécessaires ont démarré en 2016 et se poursuivent en 2017.

L'amendement IFRS 4 a été étendu aux bancassureurs, suite au vote de l'ARC intervenu le 29 juin. Les pôles d'assurance du Groupe respectant les critères énoncés par le texte, et afin d'éviter toute distorsion de concurrence avec les assureurs traditionnels, le Groupe a décidé de reporter, à 2021, l'application d'IFRS 9 pour ces entités. Elles restent néanmoins totalement impliquées dans le chantier.

Les informations par phase sont présentées ci-après.

➤ ***Phase 1 - Classement et évaluation***

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments, ce qui pourrait conduire à un classement et une évaluation de certains actifs financiers différents d'IAS 39.

Les prêts, créances, ou titres de dettes acquis seront classés :

- au coût amorti, si le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels, et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'une rémunération d'intérêts sur le principal (analyse réalisée via le test SPPI (seulement le paiement de principal et d'intérêts),
- en juste valeur par capitaux propres, si le modèle de gestion est de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs en fonction des opportunités, et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal. En cas de cession de ces instruments, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres seront constatés en compte de résultat, comme actuellement sous IAS 39 en cas de classement en portefeuille d'actifs disponibles à la vente (AFS),
- en juste valeur par résultat, s'ils ne sont pas éligibles aux deux catégories précédentes ou si le Groupe choisit de les classer comme tel, sur option, à des fins de réduction d'incohérence comptable.

Les instruments de capitaux propres acquis (actions notamment) seront classés :

- en juste valeur par résultat, ou
- sur option, en juste valeur par capitaux propres. En cas de cession de ces instruments, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas recyclés en résultat, contrairement à la pratique actuelle en cas de comptabilisation en portefeuille d'actifs disponibles à la vente (AFS). Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

A noter que :

- les dérivés incorporés à des actifs financiers ne pourront plus être comptabilisés séparément du contrat hôte,
- les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs sont reprises dans la norme IFRS 9 sans modification,
- tout comme celles relatives aux passifs financiers, exceptée la comptabilisation des variations de juste valeur, résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur par résultat sur option. En effet, elles seront à constater en gains ou pertes latents ou différés dans les capitaux propres, et non plus en résultat. Le groupe est marginalement concerné par la problématique du risque de crédit propre.

Les travaux opérationnels menés dans le Groupe depuis le début de l'exercice 2017, ont visé à :

- actualiser la cartographie des instruments, tant sur les taux que sur les différentes clauses contractuelles,
- finaliser les tests SPPI,
- poursuivre le chantier de documentation des différents instruments, tant sur les caractéristiques des instruments que sur les modèles de gestion.

A ce stade, seront principalement reclassés en juste valeur par résultat, les parts d'OPCVM et d'OPCI, et certaines obligations convertibles, ou structurées; l'impact des reclassements est modéré.

➤ *Phase 2 – Dépréciation*

Pour sa partie relative à la dépréciation du risque de crédit, IFRS 9 répond aux critiques soulevées par le modèle de pertes de crédit avérées de la norme IAS 39, d'une comptabilisation trop tardive et trop faible des pertes de crédit.

Elle permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues. Les dépréciations seront constatées, pour les actifs financiers n'ayant pas fait l'objet d'indications objectives de pertes à titre individuel, à partir d'historique de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie.

Cette approche du risque de crédit plus prospective est déjà prise en compte, pour partie, lorsque des provisions collectives sont actuellement constatées sur des portefeuilles homogènes d'actifs financiers en application de la norme IAS 39.

Ainsi, le nouveau modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 s'appliquera à l'ensemble des instruments de dettes évalués au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres, qui seront répartis en 3 catégories ; ceux relevant :

- Statut 1 : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) dès l'entrée au bilan des actifs financiers, et tant qu'aucune augmentation significative du risque de crédit n'a été constatée depuis la comptabilisation initiale,
- Statut 2 : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) dès lors qu'une augmentation significative du risque de crédit a été constatée depuis la comptabilisation initiale, et
- Statut 3 : catégorie regroupant les actifs financiers dépréciés pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt. Cette catégorie équivaut au périmètre des encours actuellement dépréciés individuellement sous IAS 39.

L'augmentation significative du risque de crédit s'appréciera en :

- tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables, et
- en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec celui à la date de la comptabilisation initiale.

Pour le groupe, cela se traduit par la mesure du risque au niveau de l'emprunteur, l'évaluation de la variation du risque étant réalisée contrat par contrat.

Les travaux opérationnels menés dans le Groupe depuis le début de l'exercice 2017, ont principalement visé à :

- affiner la frontière entre les statuts 1 et 2 :
 - o le groupe s'appuiera sur les modèles développés pour les besoins prudentiels et sur l'évaluation du risque de défaut à 12 mois (représenté par une cotation ou un taux de défaut), comme la norme l'y autorise.

- il associera à ces données quantitatives, des critères qualitatifs tels que les impayés/retards de plus de 30 jours, la notion de crédits restructurés,...
- des méthodes moins complexes seront utilisées pour les entités ou petits portefeuilles, classés prudemment en méthode standard et ne disposant pas de systèmes de notation
- définir le mode de calcul des probabilités de défaut la méthodologie de prise en compte, dans les paramètres, des informations de nature prospective.

A ce stade, le groupe estime que le niveau de dépréciation, sous IFRS 9, des statuts 1 et 2 sera sensiblement plus élevé que les provisions collectives actuellement constituées sous IAS 39. L'ensemble du processus étant en cours de fiabilisation, le groupe ne souhaite pas communiquer des impacts chiffrés au 30 juin 2017.

➤ ***Phase 3 – Comptabilité de couverture***

IFRS 9 permet aux entités de choisir, lors de la première application, d'appliquer les nouvelles dispositions en termes de comptabilité de couverture, ou de maintenir celles d'IAS 39.

Le Groupe a choisi de conserver les dispositions actuelles. Des informations complémentaires en annexe seront, en revanche, incluses sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers, conformément à IFRS 7 révisé.

A noter qu'en outre, les dispositions prévues dans IAS 39 pour de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, continueront de s'appliquer.

➤ **IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients**

Cette norme remplacera plusieurs normes et interprétations relatives à la comptabilisation des revenus (notamment les normes IAS 18 Produits des activités ordinaires et IAS 11 Contrats de construction). Mais elle n'affecte pas les revenus résultant des contrats de location, des contrats d'assurance ou des instruments financiers.

La comptabilisation des produits résultant de contrats doit traduire le transfert du contrôle du bien (ou service) à un client, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit. A cette fin, la norme développe un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés :

- identification du contrat conclu avec le client,
- identification des obligations de performance incluses dans le contrat,
- détermination du prix de transaction du contrat,
- allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance, et
- reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

Cette norme entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

L'analyse de la norme et une première identification de ses effets potentiels ont été réalisés dès 2016.

Les principaux métiers/produits ayant fait l'objet d'analyses sont les offres bancaires packagées, la gestion d'actifs (commissions de surperformance), la téléphonie, et les activités informatiques.

A ce stade, les impacts attendus devraient être limités.

Normes et interprétations non encore adoptées par l'union européenne

Il convient de noter principalement :

- IFRS 16 - Contrats de location dont la première application est prévue pour le 01.01.2019, sous réserve d'adoption par l'Union européenne,
- les amendements à IFRS 4 en lien avec IFRS 9 (Date d'application prévue : 01.01.2018) : cf. note précédente sur IFRS 9.
- IFRS 17 sur les contrats d'assurance

➤ IFRS 16 – Contrats de location

Elle remplacera la norme IAS 17 et les interprétations relatives à la comptabilisation des contrats de location.

Selon IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Du point de vue du bailleur, l'impact attendu devrait être limité, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à l'actuelle norme IAS 17.

Côté preneur, pour tout contrat de location simple, doivent être comptabilisés :

- dans les immobilisations : un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué,
- au passif, une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers à effectuer pendant la durée de la location, et
- dans le compte de résultat, la charge liée à l'amortissement linéaire de l'actif, séparément de la charge d'intérêts calculée actuariellement, sur la dette financière.

Pour rappel, selon la norme IAS 17 actuellement en vigueur, aucun montant n'est enregistré au bilan et le coût des contrats de location figurent dans les charges d'exploitation.

Le groupe poursuit ses travaux d'analyses de cette norme, notamment concernant les différentes options possibles (première application, séparation des composants, taux d'actualisation,...ainsi que le recensement de ses contrats de location. Les impacts devraient se concentrer principalement sur les biens immobiliers, les autres secteurs étant plus marginaux (informatique, flotte automobile,...).

➤ IFRS 17 – Contrats d'assurance

La norme IFRS 17 remplacera, à partir de 2021, IFRS 4, qui permet aux compagnies d'assurance de conserver leurs principes comptables locaux pour leurs passifs, ce qui nuit à la comparabilité des états financiers des entités du secteur.

IFRS 17 vise à harmoniser la comptabilisation des différents types de contrats d'assurance, et à fonder leur valorisation sur une évaluation prospective des engagements des assureurs. Cela nécessite un recours accru à des modèles complexes et à des concepts proches de Solvabilité 2. La communication financière devra être aussi largement adaptée.

Evolution du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2017:

1. Succursale entrante

- Succursale de Hong-Kong.

2. Fusion

- Absorption de CM-CIC Proximité avec CM-CIC Investissement SCR.

PARTIES LIEES

Les informations sur les opérations entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours figurent en note 39 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2017.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE 2017

RISQUES

La nature et le niveau des risques auxquels est soumis le groupe par rapport aux facteurs de risque n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite aux pages 85 à 157 dans le chapitre Eléments financiers du document de référence et rapport financier annuel 2016, à l'exception du risque de crédit et des risques souverains.

Risque de crédit

Conformément à la demande du superviseur et du régulateur de marché, il est présenté en note 10b de l'annexe aux comptes consolidés, les expositions sensibles basées sur les recommandations du Financial Stability Board.

Risques souverains

Les encours et les informations détaillées figurent en note 7a de l'annexe aux comptes consolidés CIC.

INCERTITUDES

Au cours du second semestre, nous tablons sur une poursuite de l'amélioration de la dynamique de croissance mondiale, tirée en premier lieu par les Etats-Unis (avec d'éventuelles réformes de l'administration Trump qui viendraient en bonus) et par l'Europe. Malgré des incertitudes liées aux négociations sur le Brexit, la dissipation du risque politique dans la zone euro (avec de surcroît un couple franco-allemand a priori renforcé) permettra à la BCE de poursuivre un resserrement graduel de sa politique monétaire, ce qui entretiendra la dynamique haussière des taux souverains mondiaux.

Plusieurs éléments pourraient cependant compromettre notre scénario :

- Une incapacité de l'administration Trump à délivrer des réformes, même si la dynamique de la croissance américaine est suffisamment solide pour s'en passer ;

- A l'inverse, des mesures protectionnistes d'envergure de la part de l'administration américaine, qui pénaliseraient notamment les pays émergents, dont la Chine ;
- Une rechute des taux d'inflation aux Etats-Unis ou en Europe, en particulier si le baril de pétrole devait chuter plus fortement qu'il ne l'a fait ces dernières semaines, ce qui entraverait la marche des banques centrales dans la voie de la normalisation de leurs politiques monétaires.

2. Comptes consolidés condensés

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2017**

GROUPE CIC

ETATS FINANCIERS

ACTIF DU BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Caisses, Banques centrales - Actif	4	36 177	36 814
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5	15 278	14 037
Instruments dérivés de couverture - Actif	6	631	827
Actifs financiers disponibles à la vente	7	12 688	13 632
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	34 750	22 458
Prêts et créances sur la clientèle	8	167 584	166 063
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	9	414	486
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10	64	63
Actifs d'impôts courants	11	453	485
Actifs d'impôts différés	12	317	379
Comptes de régularisation et actifs divers	13	10 706	10 744
Actifs non courants destinés à être cédés	2c	2 394	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	14	1 755	1 744
Immeubles de placement	15	32	32
Immobilisations corporelles et location financement preneur	16	1 309	1 333
Immobilisations incorporelles	17	187	186
Ecarts d'acquisition	18	33	33
Total de l'actif		284 772	269 316

GROUPE CIC

PASSIF DU BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Banques centrales - Passif	19	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	20	6 780	6 167
Instruments dérivés de couverture - Passif	6	2 665	3 300
Dettes envers les établissements de crédit	19	80 363	76 162
Dettes envers la clientèle	21	144 664	138 772
Dettes représentées par un titre	22	21 292	23 638
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	9	(429)	(607)
Passifs d'impôts courants	11	267	238
Passifs d'impôts différés	12	258	270
Comptes de régularisation et passifs divers	23	9 184	4 523
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	2c	2 389	0
Provisions	24	1 023	1 092
Dettes subordonnées	25	1 812	1 644
Capitaux propres		14 504	14 117
. Capitaux propres - Part du groupe		14 445	14 055
- Capital souscrit		608	608
- Primes d'émission		1 088	1 088
- Réserves consolidées		11 763	10 752
- Gains ou pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres	26a	271	255
- Résultat de l'exercice		715	1 352
. Capitaux propres - Intérêts minoritaires		59	62
Total du passif		284 772	269 316

GROUPE CIC

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits d'intérêts et assimilés	28	3 659	3 796
Charges d'intérêts et assimilés	28	(2 639)	(2 692)
Commissions (produits)	29	1 345	1 185
Commissions (charges)	29	(310)	(252)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	30	486	355
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	31	99	40
Produits des autres activités	32	51	135
Charges des autres activités	32	(37)	(53)
Produit Net Bancaire		2 654	2 514
Charges de personnel	33a	(892)	(900)
Autres charges administratives	33c	(678)	(658)
Dotations aux amortissements	34	(65)	(67)
Résultat Brut d'Exploitation		1 019	889
Coût du risque	35	(61)	(67)
Résultat d'Exploitation		958	822
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	14	81	67
Gains ou pertes nets sur autres actifs	36	(3)	11
Résultat avant impôt		1 036	900
Impôt sur les bénéfices	37	(319)	(270)
Gains & pertes nets d'impôts / activités en cours de cession		5	46
Résultat net		722	676
Résultat net - Intérêts minoritaires		7	2
Résultat net - part du groupe		715	674
Résultat par action en euros	38	18,91	17,83
Résultat dilué par action en euros	38	18,91	17,83

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros	30 juin 2017	30 juin 2016
Résultat net	722	676
Ecart de conversion	(68)	(95)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	91	88
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	1	0
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	(15)	48
Total des gains et pertes recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	9	41
Réévaluations des immobilisations		
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	7	(10)
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	0	(0)
Total des gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	7	(10)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	738	707
Dont part du Groupe	731	705
Dont intérêts minoritaires	7	2

Les rubriques relatives aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont présentées pour leur montant net d'impôt.

**Groupe CIC
30 Juin 2017**

	Capitaux propres, part du groupe										Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres consolidés	
	Capital	Primes	Elimination des titres auto-détenus	Réserves (1)	Ecart de conversion	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres Inst. de couverture	Ecart de conversion	actuariels	Résultat	Total			
en millions d'euros													
Soide au 01.01.2016	608	1 088	(55)	10 070	161	130	0	(44)	1 111	13 069	64	13 133	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 111					(1 111)	0	0	0	
Distribution de dividendes				(321)						(321)	(5)	(326)	
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle										0	(4)	(4)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	0	790	0	0	0	0	(1 111)	(321)	(9)	(330)	
Résultat consolidé de la période					(95)	136			674	674	2	676	
Variations des taux de conversion									(95)	(95)		(95)	
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)						136			136	136		136	
Variations de juste valeur des instruments de couverture									0	0		0	
Variations des écarts actuariels								(10)	(10)	(10)		(10)	
Sous-total	0	0	0	0	(95)	136	0	(10)	674	705	2	707	
Autres variations				(5)		1				(4)		(4)	
Soide au 30.06.2016	608	1 088	(55)	10 855	66	267	0	(54)	674	13 449	57	13 506	
Soide au 01.07.2016	608	1 088	(55)	10 855	66	267	0	(54)	674	13 449	57	13 506	
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(2)	(2)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(2)	(2)	
Résultat consolidé de la période					32				678	678	7	685	
Variations des taux de conversion									32	32		32	
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)						(51)			(51)	(51)		(51)	
Variations de juste valeur des instruments de couverture									0	0		0	
Variations des écarts actuariels								(2)	(2)	(2)		(2)	
Sous-total	0	0	0	0	32	(51)	0	(2)	678	657	7	664	
Autres variations				(48)	(1)	(2)				(51)		(51)	
Soide au 31.12.2016	608	1 088	(55)	10 807	97	214	0	(56)	1 352	14 055	62	14 117	
Soide au 01.01.2017	608	1 088	(55)	10 807	97	214	0	(56)	1 352	14 055	62	14 117	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				1 352					(1 352)	0	0	0	
Distribution de dividendes				(340)						(340)	(10)	(350)	
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle	0	0	0	1 012	0	0	0	0	(1 352)	(340)	(10)	(350)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	0	1 012	0	0	0	0	(1 352)	(340)	(10)	(350)	
Résultat consolidé de la période					(68)				715	715	7	722	
Variations des taux de conversion									(68)	(68)		(68)	
Variations de juste valeur des actifs DALV (2)						76			76	76		76	
Variations de juste valeur des instruments de couverture							1		1	1		1	
Variations des écarts actuariels								7	7	7		7	
Sous-total	0	0	0	0	(68)	76	1	7	715	731	7	738	
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires										0		0	
Autres variations (3)				(1)	1				(1)	(1)		(1)	
Soide au 30.06.2017	608	1 088	(55)	11 818	30	290	1	(50)	715	14 445	59	14 504	

(1) Les réserves sont constituées, au 30 juin 2017, par la réserve légale pour 61 millions d'euros, la réserve spéciale des plus values à long terme pour 287 millions d'euros, le report à nouveau pour 188 millions d'euros, les autres réserves du CIC pour 5 820 millions d'euros et les réserves consolidées pour 5 462 millions d'euros.

(2) DALV : Disponible à la vente

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	1er semestre 2017	1er semestre 2016
en millions d'euros		
Résultat net	722	676
Impôts	319	270
Résultat avant impôts	1 041	946
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	65	66
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	1	
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-64	-46
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-81	-67
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	2	8
+/- (Produits)/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-71	21
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-148	-18
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-9 298	-1 011
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	3 723	16
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 883	5 962
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	4 672	-3 407
- impôts versés	-265	-259
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-4 051	1 301
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-3 158	2 229
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-88	13
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-1	1
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-44	-34
Total flux net de trésorerie généré lié aux activités d'investissement (B)	-133	-20
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (1)	-297	-273
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (2)	1 483	666
Total flux net de trésorerie généré lié aux opérations de financement (C)	1 186	393
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	-117	-71
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-2 222	2 531
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-3 158	2 229
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-133	-20
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	1 186	393
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	-117	-71
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	35 273	30 317
Caisse, banques centrales (actif & passif)	36 813	7 563
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 540	22 754
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	33 051	32 848
Caisse, banques centrales (actif & passif)	36 177	10 491
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 126	22 357
Variation de la trésorerie nette	-2 222	2 531

(1) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend :

- les dividendes versés par le CIC à ses actionnaires pour un montant de (340) millions d'euros au titre de l'exercice 2016,
- les dividendes versés aux actionnaires minoritaires pour un montant de (10) millions d'euros,
- les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence pour un montant de 53 millions d'euros.

(2) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement concernent :

- les émissions d'emprunts subordonnés pour un montant net de 169 millions d'euros,
- les émissions et remboursements d'emprunts obligataires pour un montant net de 1 314 millions d'euros.

NOTE 1 - Principes et méthodes comptables

En application du règlement (CE) 1606/2002 sur l'application des normes comptables internationales et du règlement (CE) 1126/2008 sur leur adoption, les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2017. Ce référentiel IFRS comprend les normes IAS 1 à 41, les normes IFRS 1 à 8 et IFRS 10 à 13 et leurs interprétations SIC et IFRIC adoptées à cette date. Aucune norme non adoptée par l'Union Européenne n'est appliquée. Les documents de synthèse sont présentés selon la recommandation CNC 2009-R.04. L'ensemble des normes IAS/IFRS est disponible sur le site de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements

Ces états financiers intermédiaires sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui permet la publication d'états financiers condensés. Ils viennent en complément des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présentés dans le document de référence 2016.

Les activités du groupe ne sont pas soumises à un caractère saisonnier ou cyclique. Des estimations et des hypothèses ont pu être faites lors de l'évaluation d'éléments du bilan.

Normes et interprétations non encore appliquées

Normes et interprétations adoptées par l'union européenne et non encore appliquées

➤ **IFRS 9 – Instruments financiers**

La norme IFRS 9 est appelée à remplacer la norme IAS 39 Instruments financiers « comptabilisation et évaluation ». Elle définit de nouvelles règles en matière de :

- classement et d'évaluation des instruments financiers (Phase 1),
- dépréciation du risque de crédit des actifs financiers (Phase 2), et de
- comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture (Phase 3).

Elle entre en vigueur de manière obligatoire au 1er janvier 2018. Le classement et l'évaluation ainsi que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans obligation de retraiter les exercices présentés en comparatif. Ainsi, le groupe présentera ses comptes 2018 sans comparatif 2017 au format IFRS 9, l'explication du passage des portefeuilles entre les deux référentiels et les impacts sur les capitaux propres seront intégrés dans les annexes.

Le groupe a lancé le chantier en mode projet au deuxième trimestre 2015 ; il regroupe les différents acteurs (finance, risques, informatique,...), et est structuré autour du comité de pilotage « consolidation nationale » coordonné par la Direction Gestion Finances de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM), entité consolidante ultime du groupe Crédit Mutuel, dont fait partie le groupe CIC. Le projet est articulé en groupes de travail, selon les phases et les instruments (crédits, titres et dérivés) ; les travaux relatifs aux modèles de dépréciation étant sous la responsabilité de la

Direction des risques CNCM. Les développements et adaptations informatiques nécessaires ont démarré en 2016 et se poursuivent en 2017.

L'amendement IFRS 4 a été étendu aux bancassureurs, suite au vote de l'ARC intervenu le 29 juin. Les pôles d'assurance du Groupe respectant les critères énoncés par le texte, et afin d'éviter toute distorsion de concurrence avec les assureurs traditionnels, le Groupe a décidé de reporter, à 2021, l'application d'IFRS 9 pour ces entités. Elles restent néanmoins totalement impliquées dans le chantier.

Les informations par phase sont présentées ci-après.

➤ *Phase 1 - Classement et évaluation*

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments, ce qui pourrait conduire à un classement et une évaluation de certains actifs financiers différents d'IAS 39.

Les prêts, créances, ou titres de dettes acquis seront classés :

- au coût amorti, si le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels, et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'une rémunération d'intérêts sur le principal (analyse réalisée via le test SPPI (seulement le paiement de principal et d'intérêts),
- en juste valeur par capitaux propres, si le modèle de gestion est de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs en fonction des opportunités, et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal. En cas de cession de ces instruments, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres seront constatés en compte de résultat, comme actuellement sous IAS 39 en cas de classement en portefeuille d'actifs disponibles à la vente (AFS),
- en juste valeur par résultat, s'ils ne sont pas éligibles aux deux catégories précédentes ou si le Groupe choisit de les classer comme tel, sur option, à des fins de réduction d'incohérence comptable.

Les instruments de capitaux propres acquis (actions notamment) seront classés :

- en juste valeur par résultat, ou
- sur option, en juste valeur par capitaux propres. En cas de cession de ces instruments, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas recyclés en résultat, contrairement à la pratique actuelle en cas de comptabilisation en portefeuille d'actifs disponibles à la vente (AFS). Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

A noter que :

- les dérivés incorporés à des actifs financiers ne pourront plus être comptabilisés séparément du contrat hôte,
- les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs sont reprises dans la norme IFRS 9 sans modification,
- tout comme celles relatives aux passifs financiers, exceptée la comptabilisation des variations de juste valeur, résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en

juste valeur par résultat sur option. En effet, elles seront à constater en gains ou pertes latents ou différés dans les capitaux propres, et non plus en résultat. Le groupe est marginalement concerné par la problématique du risque de crédit propre.

Les travaux opérationnels menés dans le Groupe depuis le début de l'exercice 2017, ont visé à :

- actualiser la cartographie des instruments, tant sur les taux que sur les différentes clauses contractuelles,
- finaliser les tests SPPI,
- poursuivre le chantier de documentation des différents instruments, tant sur les caractéristiques des instruments que sur les modèles de gestion.

A ce stade, seront principalement reclassés en juste valeur par résultat, les parts d'OPCVM et d'OPCI, et certaines obligations convertibles, ou structurées; l'impact des reclassements est modéré.

➤ Phase 2 – Dépréciation

Pour sa partie relative à la dépréciation du risque de crédit, IFRS 9 répond aux critiques soulevées par le modèle de pertes de crédit avérées de la norme IAS 39, d'une comptabilisation trop tardive et trop faible des pertes de crédit.

Elle permet de passer d'un provisionnement de pertes de crédit avérées à un provisionnement de pertes de crédit attendues. Les dépréciations seront constatées, pour les actifs financiers n'ayant pas fait l'objet d'indications objectives de pertes à titre individuel, à partir d'historique de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie.

Cette approche du risque de crédit plus prospective est déjà prise en compte, pour partie, lorsque des provisions collectives sont actuellement constatées sur des portefeuilles homogènes d'actifs financiers en application de la norme IAS 39.

Ainsi, le nouveau modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 s'appliquera à l'ensemble des instruments de dettes évalués au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres, qui seront répartis en 3 catégories ; ceux relevant :

- Statut 1 : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) dès l'entrée au bilan des actifs financiers, et tant qu'aucune augmentation significative du risque de crédit n'a été constatée depuis la comptabilisation initiale,
- Statut 2 : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) dès lors qu'une augmentation significative du risque de crédit a été constatée depuis la comptabilisation initiale, et
- Statut 3 : catégorie regroupant les actifs financiers dépréciés pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt. Cette catégorie équivaut au périmètre des encours actuellement dépréciés individuellement sous IAS 39.

L'augmentation significative du risque de crédit s'appréciera en :

- tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables, et

- en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec celui à la date de la comptabilisation initiale.

Pour le groupe, cela se traduit par la mesure du risque au niveau de l'emprunteur, l'évaluation de la variation du risque étant réalisée contrat par contrat.

Les travaux opérationnels menés dans le Groupe depuis le début de l'exercice 2017, ont principalement visé à :

- affiner la frontière entre les statuts 1 et 2 :
 - o le groupe s'appuiera sur les modèles développés pour les besoins prudentiels et sur l'évaluation du risque de défaut à 12 mois (représenté par une cotation ou un taux de défaut), comme la norme l'y autorise.
 - o il associera à ces données quantitatives, des critères qualitatifs tels que les impayés/retards de plus de 30 jours, la notion de crédits restructurés,...
 - o des méthodes moins complexes seront utilisées pour les entités ou petits portefeuilles, classés prudentiellement en méthode standard et ne disposant pas de systèmes de notation
- définir le mode de calcul des probabilités de défaut la méthodologie de prise en compte, dans les paramètres, des informations de nature prospective.

A ce stade, le groupe estime que le niveau de dépréciation, sous IFRS 9, des statuts 1 et 2 sera sensiblement plus élevé que les provisions collectives actuellement constituées sous IAS 39. L'ensemble du processus étant en cours de fiabilisation, le groupe ne souhaite pas communiquer des impacts chiffrés au 30 juin 2017.

➤ *Phase 3 – Comptabilité de couverture*

IFRS 9 permet aux entités de choisir, lors de la première application, d'appliquer les nouvelles dispositions en termes de comptabilité de couverture, ou de maintenir celles d'IAS 39.

Le Groupe a choisi de conserver les dispositions actuelles. Des informations complémentaires en annexe seront, en revanche, incluses sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers, conformément à IFRS 7 révisé.

A noter qu'en outre, les dispositions prévues dans IAS 39 pour de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, continueront de s'appliquer.

➤ **IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients**

Cette norme remplacera plusieurs normes et interprétations relatives à la comptabilisation des revenus (notamment les normes IAS 18 Produits des activités ordinaires et IAS 11 Contrats de construction). Mais elle n'affecte pas les revenus résultant des contrats de location, des contrats d'assurance ou des instruments financiers.

La comptabilisation des produits résultant de contrats doit traduire le transfert du contrôle du bien (ou service) à un client, pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit. A cette fin, la norme développe un modèle en cinq étapes, permettant de déterminer quand et pour quel montant les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés :

- identification du contrat conclu avec le client,
- identification des obligations de performance incluses dans le contrat,
- détermination du prix de transaction du contrat,
- allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance, et
- reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

Cette norme entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

L'analyse de la norme et une première identification de ses effets potentiels ont été réalisés dès 2016.

Les principaux métiers/produits ayant fait l'objet d'analyses sont les offres bancaires packagées, la gestion d'actifs (commissions de surperformance), la téléphonie, et les activités informatiques.

A ce stade, les impacts attendus devraient être limités.

Normes et interprétations non encore adoptées par l'union européenne

Il convient de noter principalement :

- IFRS 16 - Contrats de location dont la première application est prévue pour le 01.01.2019, sous réserve d'adoption par l'Union européenne,
- les amendements à IFRS 4 en lien avec IFRS 9 (Date d'application prévue : 01.01.2018) : cf. note précédente sur IFRS 9.
- IFRS 17 sur les contrats d'assurance

➤ **IFRS 16 – Contrats de location**

Elle remplacera la norme IAS 17 et les interprétations relatives à la comptabilisation des contrats de location.

Selon IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Du point de vue du bailleur, l'impact attendu devrait être limité, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à l'actuelle norme IAS 17.

Côté preneur, pour tout contrat de location simple, doivent être comptabilisés :

- dans les immobilisations : un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué,
- au passif, une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers à effectuer pendant la durée de la location, et
- dans le compte de résultat, la charge liée à l'amortissement linéaire de l'actif, séparément de la charge d'intérêts calculée actuariellement, sur la dette financière.

Pour rappel, selon la norme IAS 17 actuellement en vigueur, aucun montant n'est enregistré au bilan et le coût des contrats de location figurent dans les charges d'exploitation.

Le groupe poursuit ses travaux d'analyses de cette norme, notamment concernant les différentes options possibles (première application, séparation des composants, taux d'actualisation,...ainsi que le recensement de ses contrats de location. Les impacts devraient se concentrer principalement sur les biens immobiliers, les autres secteurs étant plus marginaux (informatique, flotte automobile,...).

IFRS 17 – Contrats d'assurance

La norme IFRS 17 remplacera, à partir de 2021, IFRS 4, qui permet aux compagnies d'assurance de conserver leurs principes comptables locaux pour leurs passifs, ce qui nuit à la comparabilité des états financiers des entités du secteur.

IFRS 17 vise à harmoniser la comptabilisation des différents types de contrats d'assurance, et à fonder leur valorisation sur une évaluation prospective des engagements des assureurs. Cela nécessite un recours accru à des modèles complexes et à des concepts proches de Solvabilité 2. La communication financière devra être aussi largement adaptée.

NOTES DE L'ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

Les notes sont présentées en millions d'euros.

NOTE 2a - Périmètre de consolidation

Société entrante :

- CIC Hong Kong (succursale)

Fusion :

- Absorption de CM-CIC Proximité par CM-CIC Investissement SCR

Sociétés	Devise	Pays	30.06.2017			31.12.2016			
			Contrôle	Pourcentage Intérêt	Méthode *	Contrôle	Pourcentage Intérêt	Méthode *	
Société consolidante : Crédit Industriel et Commercial - CIC									
CIC Hong Kong (succursale)	USD	Hong Kong	100	100	IG				
CIC Londres (succursale)	GBP	Royaume-Uni	100	100	IG	100	100	IG	
CIC New York (succursale)	USD	Etats-Unis	100	100	IG	100	100	IG	
CIC Singapour (succursale)	USD	Singapour	100	100	IG	100	100	IG	
A. Réseau bancaire									
Banques régionales									
CIC Est		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CIC Lyonnaise de Banque		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CIC Nord Ouest		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CIC Ouest		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CIC Sud Ouest		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
B. Filiales du réseau bancaire									
CM-CIC Asset Management		France		24	24	ME	24	24	ME
CM-CIC Bail		France	(i)	99	99	IG	99	99	IG
CM-CIC Bail Espagne (succursale)		Espagne		100	99	IG	100	99	IG
CM-CIC Epargne salariale		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CM-CIC Factor		France	(i)	96	95	IG	96	95	IG
CM-CIC Lease		France		54	54	IG	54	54	IG
CM-CIC Leasing Benelux		Belgique		100	99	IG	100	99	IG
CM-CIC Leasing GMBH		Allemagne		100	99	IG	100	99	IG
C. Banque de financement et activité de marché									
Cigogne Management		Luxembourg		60	60	IG	60	60	IG
Diversified Debt Securities SICAV - SIF		Luxembourg		100	100	IG	100	100	IG
D. Banque privée									
Banque CIC (Suisse)	CHF	Suisse		100	100	IG	100	100	IG
Banque de Luxembourg		Luxembourg		100	100	IG	100	100	IG
Banque Transatlantique		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Banque Transatlantique Londres	GBP	Royaume-Uni		100	100	IG	100	100	IG
Banque Transatlantique Belgium		Belgique		100	100	IG	100	100	IG
Banque Transatlantique Luxembourg		Luxembourg		100	100	IG	100	100	IG
Dubly-Douilhet Gestion		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Transatlantique Gestion		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
E. Capital Développement									
CM-CIC Capital et Participations		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CM-CIC Conseil		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CM-CIC Innovation		France		100	100	IG	100	100	IG
CM-CIC Investissement		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CM-CIC Investissement SCR		France		100	100	IG	100	100	IG
CM-CIC Proximité		France				FU	100	100	IG
F. Structure et logistique									
Adepi		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
CIC Participations		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
Gesteurop		France	(i)	100	100	IG	100	100	IG
G - Sociétés d'assurance									
Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM)*		France		21	21	ME	21	21	ME

* Méthode : FU = fusion ; IG = intégration globale ; ME = mise en équivalence ; NC = non consolidée

** Sur la base des états financiers consolidés

(i) = sociétés membres du groupe fiscal constitué par le CIC

Information sur les implantations et activités dans les Etats ou territoires non coopératifs (ETNC) figurant sur la liste fixée par l'arrêté du 21 décembre 2015 :

le Groupe ne dispose pas d'implantation répondant aux critères définis par l'arrêté du 6 octobre 2009.

NOTE 2b - Entités intégrées globalement ayant des intérêts minoritaires significatifs

30.06.2017	Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés				Informations financières relatives aux entités intégrées globalement (1)			
	Pourcentage d'intérêt	Résultat net	Montant dans les capitaux propres (2)	Dividendes versés aux minoritaires	Total bilan	OCI	PNB	Résultat net
CM-CIC Lease	46%	3	34	(5)	4 435	0	20	7
Cigogne Management	40%	4	8	(4)	68	0	16	10
CM-CIC Factor	5%	0	7	0	6 124	(1)	44	4

(1) Montants avant élimination des comptes et opérations réciproques

(2) Hors résultat

31.12.2016	Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés				Informations financières relatives aux entités intégrées globalement (1)			
	Pourcentage d'intérêt	Résultat net	Montant dans les capitaux propres (2)	Dividendes versés aux minoritaires	Total bilan	OCI	PNB	Résultat net
CM-CIC Lease	46%	4	35	(0)	4 401	0	29	8
Cigogne Management	40%	5	8	(5)	53	0	21	12
CM-CIC Factor	5%	0	6	0	6 773	(1)	86	4

(1) Montants avant élimination des comptes et opérations réciproques

(2) Hors résultat

NOTE 2c - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

En application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », est classée dans les rubriques Actifs non courants destinés à être cédés, Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et Gains & pertes nets d'impôts / activités en cours de cession, l'activité Banque privée de la succursale de Singapour, dont la cession a été annoncée au 1er semestre 2017.

Décomposition des Actifs non courants destinés à être cédés	30.06.2017	31.12.2016
Actifs financiers	31	
Créances clientèle	2 363	
Total	2 394	0

Décomposition des Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	30.06.2017	31.12.2016
Passifs financiers	8	
Dettes envers les établissements de crédit	1 611	
Dettes envers la clientèle	770	
Total	2 389	0

NOTE 3 - Répartition du compte de résultat par activité et par zone géographique

Principes de répartition des activités

► La banque de détail regroupe a) le réseau bancaire composé des banques régionales et du réseau CIC en Ile-de-France et b) les métiers spécialisés dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau bancaire : crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, gestion collective pour compte de tiers, épargne salariale, immobilier. L'activité d'assurance consolidée par mise en équivalence y est rattachée.

► La banque de financement et les activités de marché regroupent a) le financement des grandes entreprises et des clients institutionnels, les financements spécialisés, l'international et b) les activités de marché qui comprennent les investissements dans les activités de taux, actions et crédits (ITAC) ainsi que l'intermédiation boursière.

► La banque privée regroupe les sociétés dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger.

► Le capital-développement exercé pour compte propre et l'ingénierie financière sont composés d'entités dédiées. L'ensemble du portefeuille est valorisé en juste valeur par option.

► La holding rassemble les éléments non affectés à une autre activité.

Les entités consolidées sont affectées en totalité à leur activité principale sur la base de leur contribution aux comptes consolidés à l'exception du CIC qui

GROUPE CIC

Répartition du compte de résultat par activité

30.06.2017	Banque	Banque de	Banque	Capital	Holding	Total
	de détail	financement et de marché	privée	développnt		
Produit net bancaire	1 805	450	263	169	(33)	2 654
Frais généraux	(1 208)	(170)	(171)	(25)	(61)	(1 635)
Résultat brut d'exploitation	597	280	92	144	(94)	1 019
Coût du risque	(91)	27	1		2	(61)
Gains sur autres actifs (1)	79		(1)			78
Résultat avant impôt	585	307	92	144	(92)	1 036
Impôts sur les bénéfices	(200)	(105)	(21)	2	5	(319)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées			5			5
Résultat net	385	202	76	146	(87)	722

30.06.2016 *	Banque	Banque de	Banque	Capital	Holding	Total
	de détail	financement et de marché	privée	développnt		
Produit net bancaire	1 737	349	271	122	35	2 514
Frais généraux	(1 212)	(156)	(178)	(22)	(57)	(1 625)
Résultat brut d'exploitation	525	193	93	100	(22)	889
Coût du risque	(68)	1	(1)		1	(67)
Gains sur autres actifs (1)	68		10			78
Résultat avant impôt	525	194	102	100	(21)	900
Impôts sur les bénéfices	(167)	(66)	(16)	(1)	(20)	(270)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées			(20)		66	46
Résultat net	358	128	66	99	25	676

(1) Y compris le résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

* Suite au reclassement de l'activité " Trésorerie Groupe " des activités de marché vers le métier holding, la répartition du compte de résultat du 30 juin 2016 a été modifiée en conséquence.

Répartition du compte de résultat par zone géographique

	30.06.2017				30.06.2016			
	France	Europe hors France	Autres pays (1)	Total	France	Europe hors France	Autres pays (1)	Total
Produit net bancaire	2 307	250	97	2 654	2 158	236	120	2 514
Frais généraux	(1 447)	(147)	(41)	(1 635)	(1 435)	(136)	(54)	(1 625)
Résultat brut d'exploitation	860	103	56	1 019	723	100	66	889
Coût du risque	(79)	5	13	(61)	(67)	(4)	4	(67)
Gains sur autres actifs (2)	78	(0)	0	78	68	10	0	78
Résultat avant impôt	859	108	69	1 036	724	106	70	900
Impôts sur les bénéfices	(276)	(20)	(23)	(319)	(236)	(12)	(22)	(270)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonn	0	0	5	5	66	(20)	0	46
Résultat net	583	88	51	722	554	74	48	676

(1) USA et Singapour

(2) Y compris le résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

NOTE 4 - Caisse, Banques centrales et prêts et créances sur les établissements de crédit

	30.06.2017	31.12.2016
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	35 865	36 454
<i>dont réserves obligatoires</i>	1 135	1 055
Caisse	312	360
Total	36 177	36 814
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes ordinaires	6 781	6 828
Prêts	16 538	6 477
Autres créances	527	570
Titres non cotés sur un marché actif	350	462
Pensions	10 515	8 076
Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Créances rattachées	39	45
Dépréciations	(0)	(0)
Total	34 750	22 458
dont prêts participatifs	164	164

NOTE 5 - Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2017	31.12.2016
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	2 547	2 313
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	12 731	11 724
Total	15 278	14 037

NOTE 5a - Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	30.06.2017	31.12.2016
Titres		
Effets publics	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Cotés	91	87
- Non cotés	325	264
Actions et autres titres à revenu variable (1)		
- Cotés	353	362
- Non cotés	1 778	1 600
Autres actifs financiers		
- Pensions	0	0
- Autres prêts et comptes à terme	(0)	0
Total	2 547	2 313

(1) Les titres du métier de capital développement sont en juste valeur par résultat. Ils représentent la quasi-totalité de ce poste.

NOTE 5b - Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	30.06.2017	31.12.2016
Titres		
Effets publics	1 461	865
Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Cotés	6 475	6 241
- Non cotés	0	0
Actions et autres titres à revenu variable		
- Cotés	1 484	666
- Non cotés	0	0
Instruments dérivés de transaction	3 311	3 952
Total	12 731	11 724

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondent à des actifs financiers détenus dans le cadre des activités de marché.

NOTE 5c - Analyse des instruments dérivés

	30.06.2017			31.12.2016		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
<i>Instruments de taux</i>						
- Swaps	67 602	2 181	2 162	67 368	2 485	2 629
- Autres contrats fermes	123 387	2	3	53 867	5	1
- Options et instruments conditionnels	23 371	43	84	21 486	32	21
<i>Instruments de change</i>						
- Swaps	65 762	56	82	58 582	73	70
- Autres contrats fermes	8 516	587	595	7 121	572	547
- Options et instruments conditionnels	26 044	111	122	24 989	199	191
<i>Autres que taux et change</i>						
- Swaps	14 466	104	139	12 733	73	129
- Autres contrats fermes	4 252	23	97	1 157	14	63
- Options et instruments conditionnels	8 530	204	235	11 784	499	531
Sous-total	341 930	3 311	3 519	259 087	3 952	4 182
Instruments dérivés de couverture						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
- Swaps	49 368	635	2 664	65 238	827	3 299
- Autres contrats fermes	389	0	0	477	0	0
- Options et instruments conditionnels	0	(4)	1	0	(0)	1
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>						
- Swaps	0	0	0	0	0	0
- Autres contrats fermes	0			0		
- Options et instruments conditionnels	0	0		0	0	
Sous-total	49 757	631	2 665	65 715	827	3 300
Total	391 687	3 942	6 184	324 802	4 779	7 482

Le CVA et le FVA s'élevaient respectivement au 30 juin 2017 à (25) millions d'euros et (10) millions d'euros contre (39) millions d'euros et (14) millions d'euros au 31 décembre 2016.

Le montant de DVA s'élève à 2 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 3 millions au 31 décembre 2016.

Les expositions nécessaires au calcul des ajustements CVA, DVA et FVA sont déterminées à l'aide de simulations de Monte Carlo.

Le modèle de diffusion des taux d'intérêt retenu pour les économies matures est un modèle linéaire gaussien à deux facteurs. Ce modèle est utilisé pour les économies qui bénéficient d'un niveau suffisant d'information sur le marché au travers de prix de marché de dérivés optionnels. Pour les économies secondaires, le modèle de diffusion des taux d'intérêt retenu est un modèle Hull and White à un facteur. Ce modèle est utilisé pour les économies pour lesquelles il n'existe pas d'information sur le marché. Le modèle de change est un modèle à un facteur spécifique de type log normal. Le modèle de crédit est un modèle à intensité.

L'ensemble des opérations de dérivés OTC est pris en compte pour CVA, tandis que seuls les deals collatéralisés le sont pour DVA et seuls les deals non collatéralisés le sont pour FVA, le collatéral est rémunéré à un taux équivalent à celui utilisé pour la construction des courbes d'actualisation associées. Pour les CVA/DVA, le spread de crédit est un spread de marchés (CDS) pour les contreparties dont le CDS est coté et liquide ; pour les autres contreparties, le spread issu des probabilités de défaut historiques est recalé sur des niveaux de marché comme exigé par les régulateurs prudentiels et comptables.

Le spread utilisé pour le calcul de la FVA est déduit des cotations sur le marché secondaire des émissions BFCM.

Un périmètre (Equity, produits de taux et crédit non vanille...) dont le poids se situe entre 10 et 15% n'est pas pris en compte dans le calcul, un coefficient d'extrapolation calibré tous les mois permet de mesurer une provision complémentaire sur ces opérations.

GROUPE CIC

NOTE 5d - Hiérarchie de la juste valeur

	30.06.2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Disponible à la vente (DALV)				
- Effets publics et valeurs assimilées	4 848	2	0	4 850
- Obligations et autres titres à revenu fixe	4 833	1 244	1 085	7 162
- Actions, TAP et autres titres à revenu variable	3	0	163	166
- Participations et ATDLT	27	4	221	252
- Parts dans les entreprises liées	0	6	252	258
Transaction / JVO				
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	1 169	289	3	1 461
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	5 273	862	340	6 475
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	51	0	365	416
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	1 484	0	0	1 484
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	333	0	1 798	2 131
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	181	2 889	241	3 311
Instruments dérivés de couverture	0	611	20	631
Total	18 202	5 907	4 488	28 597
Passifs financiers				
Transaction / JVO				
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	3 465	3 026	288	6 780
Instruments dérivés de couverture	0	2 653	13	2 665
Total	3 465	5 679	301	9 445

Les instruments du portefeuille de transaction classés en niveaux 2 ou 3 sont constitués en majorité des titres jugés peu liquides et de dérivés.

L'ensemble de ces instruments comporte des incertitudes de valorisation, lesquelles donnent lieu à des ajustements de valeur reflétant la prime de risque qu'un acteur de marché incorporerait lors de l'établissement du prix.

Ces ajustements de valorisation permettent d'intégrer notamment, des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché et le risque de contrepartie présent dans la juste valeur des dérivés de gré à gré. Les méthodes utilisées sont susceptibles d'évoluer. Ces dernières incluent le risque de contrepartie propre présent dans la juste valeur des dérivés de gré à gré.

Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

	31.12.2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Disponible à la vente (DALV)				
- Effets publics et valeurs assimilées	5 323	1	0	5 324
- Obligations et autres titres à revenu fixe	5 291	1 220	1 108	7 619
- Actions, TAP et autres titres à revenu variable	21	0	181	202
- Participations et ATDLT	28	4	216	248
- Parts dans les entreprises liées	0	6	233	239
Transaction / JVO				
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	750	115	0	865
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	5 231	739	270	6 240
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	49	0	302	351
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	666	0	0	666
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	406	0	1 556	1 962
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	473	2 959	521	3 953
Instruments dérivés de couverture	0	800	27	827
Total	18 238	5 844	4 414	28 496
Passifs financiers				
Transaction / JVO				
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	71	0	71
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	2 388	3 076	632	6 096
Instruments dérivés de couverture	0	3 283	17	3 300
Total	2 388	6 430	649	9 467

NOTE 6 - Instruments dérivés de couverture

	30.06.2017		31.12.2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie	0	0	0	0
- Dont la variation de valeur est enregistrée en capitaux propres	0	0	0	0
- Dont la variation de valeur est enregistrée en résultat				
Couverture de juste valeur	631	2 665	827	3 300
Total	631	2 665	827	3 300

La couverture en juste valeur est la couverture d'une exposition au changement de la juste valeur d'un instrument financier attribuable à un risque particulier. Les variations de juste valeur de la couverture ainsi que des éléments couverts, pour la partie attribuable au risque couvert, sont comptabilisées en résultat.

NOTE 7 - Actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2017	31.12.2016
Effets publics	4 820	5 268
Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Cotés	6 811	7 304
- Non cotés	332	293
Actions et autres titres à revenu variable		
- Cotés	64	73
- Non cotés	102	130
Titres immobilisés		
- Titres de participation		
Cotés	1	2
Non cotés	66	61
- Autres titres détenus à long terme		
Cotés	26	26
Non cotés	159	158
- Parts dans les entreprises liées		
Cotés	0	0
Non cotés	258	232
- Ecart de conversion	0	0
- Titres prêtés	0	0
Créances rattachées	49	85
Total	12 688	13 632
Dont plus/moins values latentes (nettes d'impôts) sur obligations et autres titres à revenu fixe et sur effets publics comptabilisées directement en capitaux propres	(49)	(108)
Dont plus/moins values latentes (nettes d'impôts) sur actions et autres titres à revenu variable et sur titres immobilisés comptabilisées directement en capitaux propres	106	74
Dont dépréciations des obligations et autres titres à revenu fixe	(20)	(14)
Dont dépréciations des actions et autres titres à revenu variable et des titres immobilisés	(123)	(60)

Dépréciation des actions :

Les actions ont fait l'objet d'une revue pour déceler des dépréciations. Celles-ci sont constatées pour les actions cotées en cas de baisse significative (dévalorisation d'au moins 50% par rapport à son coût d'acquisition) ou prolongée (36 mois) du cours en dessous de son prix de revient.

GROUPE CIC

NOTE 7a - Expositions au risque souverain

Expositions souveraines

Encours nets comptables au 30 juin 2017 */**	Portugal	Irlande	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat	22		53	346
Actifs disponibles à la vente	59	85	37	342
Total	81	85	90	688
Durée résiduelle contractuelle				
<1 an	63		41	396
1 à 3 ans		85	6	183
3 à 5 ans	2			11
5 à 10 ans	6		3	80
Sup à 10 ans	10		40	18
Total	81	85	90	688

Encours nets comptables au 31 décembre 2016 */**	Portugal	Irlande	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat	31		35	353
Actifs disponibles à la vente	68	85	39	665
Total	99	85	74	1 018
Durée résiduelle contractuelle				
<1 an	14		39	456
1 à 3 ans	50	85		375
3 à 5 ans			6	49
5 à 10 ans	22			129
Sup à 10 ans	13		29	9
Total	99	85	74	1 018

* Activités de marchés en valeur de marché, autres métiers en valeur nominale.

** Encours nets de CDS acheteurs de protection

NOTE 8 - Prêts et créances sur la clientèle

	30.06.2017	31.12.2016
Créances saines		
- Créances commerciales	4 997	5 499
<i>Dont affacturage</i>	4 164	4 512
- Autres concours à la clientèle		
- Crédits à l'habitat	71 844	70 495
- Autres concours et créances diverses	68 019	69 395
- Pensions	9 231	7 314
Créances rattachées	233	239
Titres non cotés sur un marché actif	285	340
Créances dépréciées sur base individuelle	4 823	4 948
Dépréciations sur base individuelle	(2 283)	(2 345)
Dépréciations sur base collective	(163)	(155)
Sous-total	156 986	155 730
Location financement (investissement net)		
- Mobilier	6 347	6 150
- Immobilier	4 054	3 985
Créances dépréciées sur base individuelle	327	341
Dépréciations sur base individuelle	(130)	(143)
Sous-total	10 598	10 333
Total	167 584	166 063
Dont prêts participatifs	7	8
Dont prêts subordonnés	15	15

Opérations de location financement avec la clientèle

	Ouverture	Acquisition	Cession	Autres	Clôture
Valeur brute comptable	10 475	692	(439)	(0)	10 729
Dépréciations des loyers non recouvrables	(142)	(9)	22	0	(130)
Valeur nette comptable	10 333	683	(417)	(0)	10 599

NOTE 9 - Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	30.06.2017		31.12.2016		Variation de juste valeur
	Actif	Passif	Actif	Passif	
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuille	414	(429)	486	(607)	(72)

GROUPE CIC

NOTE 10 - Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	30.06.2017	31.12.2016
Effets publics	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	78	74
Créances rattachées	(0)	(0)
Total Brut	78	74
Dépréciations	(14)	(11)
Total Net	64	63

NOTE 10a - Variation des dépréciations

	Ouverture	Dotations	Reprises	Autres	Clôture
Prêts et créances Etablissements de crédit	(0)	0	0	(0)	(0)
Prêts et créances sur la clientèle	(2 643)	(301)	361	7	(2 576)
Titres disponibles à la vente	(74)	(69)	1	(1)	(143)
Titres détenus jusqu'à l'échéance	(11)	(3)	0	(0)	(14)
Total	(2 728)	(373)	362	6	(2 733)

NOTE 10b - Note sur les encours de titrisation

Conformément à la demande du superviseur bancaire et du régulateur des marchés, il est présenté ci-après les expositions sensibles basées sur les recommandations du FSB

Les portefeuilles de trading et AFS ont été valorisés au prix de marché à partir de données externes venant des marchés organisés, des principaux brokers ou, lorsqu'aucun prix n'était disponible, à partir de titres comparables cotés sur le marché.

Synthèse	30.06.2017	31.12.2016
RMBS	1 995	2 798
CMBS	56	51
CLO	2 031	2 075
Autres ABS	1 798	1 640
RMBS couverts par des CDS	0	0
CLO couverts par des CDS	0	5
Autres ABS couverts par des CDS	0	0
Lignes de liquidité des programmes ABCP	185	185
Total	6 065	6 754

Sauf mention contraire, les titres ne sont pas couverts par des CDS.

Expositions RMBS, CMBS, CLO et autres ABS

30.06.2017	RMBS	CMBS	CLO	Autres ABS	Total
Trading	292	6	77	83	458
AFS	1 282	50	1 821	1 490	4 643
Loans	421		133	225	779
Total	1 995	56	2 031	1 798	5 880
France	211		95	400	706
Espagne	93			200	293
Royaume Uni	206		19	185	410
Europe hors France, Espagne et Royaume Uni	401	56	452	1 005	1 914
USA	1 053		776		1 829
Autres	31		689	8	728
Total	1 995	56	2 031	1 798	5 880
US Agencies	706				706
AAA	673		1 933	1 016	3 622
AA	195		64	550	809
A	67		19	6	92
BBB	4	56	4	226	290
BB	20				20
Inférieur ou égal à B	330				330
Non noté			11		11
Total	1 995	56	2 031	1 798	5 880
Origination 2005 et avant	130	56			186
Origination 2006-2008	518		20	32	570
Origination 2009-2011	91				91
Origination 2012-2017	1 256		2 011	1 766	5 033
Total	1 995	56	2 031	1 798	5 880

GROUPE CIC

31.12.2016	RMBS	CMBS	CLO	Autres ABS	Total
Trading	762		113	47	922
AFS	1 501	51	1 814	1 367	4 733
Loans	535		148	226	909
Total	2 798	51	2 075	1 640	6 564
France	130		58	412	600
Espagne	72			116	188
Royaume Uni	295		85	162	542
Europe hors France, Espagne et Royaume Uni	450	51	436	950	1 887
USA	1 850		894		2 744
Autres	1		602		603
Total	2 798	51	2 075	1 640	6 564
US Agencies	1 451				1 451
AAA	686		1 990	972	3 648
AA	157		48	425	630
A	62		22	13	97
BBB	31	51	4	230	316
BB	31				31
Inférieur ou égal à B	380				380
Non noté			11		11
Total	2 798	51	2 075	1 640	6 564
Origination 2005 et avant	150	51			201
Origination 2006-2008	650		45	32	727
Origination 2009-2011	136				136
Origination 2012-2016	1 862		2 030	1 608	5 500
Total	2 798	51	2 075	1 640	6 564

NOTE 11 - Impôts courants ou exigibles

	30.06.2017	31.12.2016
Actif	453	485
Passif	267	238

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

NOTE 12 - Impôts différés

	30.06.2017	31.12.2016
Actif (par résultat) (1)	284	321
Actif (par capitaux propres)	33	58
Passif (par résultat)	249	257
Passif (par capitaux propres)	9	13

NOTE 13 - Compte de régularisation et actifs divers

	30.06.2017	31.12.2016
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	20	48
Comptes d'ajustement sur devises	23	109
Produits à recevoir	409	356
Comptes de régularisation divers	2 386	1 100
Sous-total	2 838	1 613
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	110	106
Dépôts de garantie versés	4 868	5 557
Débiteurs divers	2 875	3 450
Stocks et assimilés	3	5
Autres emplois divers	12	13
Sous-total	7 868	9 131
Total	10 706	10 744

Les comptes de régularisation ainsi que les comptes de débiteurs divers sont principalement composés de comptes de passage de systèmes de paiement interbancaires.

Les comptes de charges à payer et de produits à recevoir concernent les charges de personnel et les frais généraux et ne concernent pas les prêts et les emprunts pour lesquels les intérêts courus non échus constituent des dettes et des créances rattachées.

GRUPE CIC

NOTE 14 - Participation dans les entreprises mises en équivalence

Quote-part dans l'actif net des entreprises mises en équivalence

		30.06.2017				31.12.2016			
		Quote-part détenue	Valeur de MEE (1)	QP de résultat net	Dividendes reçus	Quote-part détenue	Valeur de MEE (1)	QP de résultat net	Dividendes reçus
Groupe ACM	Non coté	20,52%	1 742	80	52	20,52%	1 730	135	52
CMCIC Asset Management	Non coté	23,53%	14	1	1	23,53%	14	1	1
Total			1 756	81	53		1 744	136	53

(1) y compris l'écart d'acquisition de 54 millions d'euros pour le Groupe ACM

NOTE 15 - Immeubles de placement

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Autres variations	Clôture
Coût historique	56	1	0	1	58
Amortissements et dépréciations	(24)	(1)	0	(1)	(26)
Montant net	32	0	0	(0)	32

La juste valeur des immeubles de placement comptabilisés au coût est comparable à leur valeur comptable.

NOTE 16 - Immobilisations corporelles

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Autres variations	Clôture
Coût historique					
Terrains d'exploitation	320	1	(0)	(0)	321
Constructions d'exploitation	2 607	32	(15)	(0)	2 624
Autres immobilisations corporelles	560	19	(21)	(0)	558
Total	3 487	52	(36)	(0)	3 503
Amortissements et dépréciations					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Constructions d'exploitation	(1 703)	(47)	11	(0)	(1 739)
Autres immobilisations corporelles	(451)	(11)	6	1	(455)
Total	(2 154)	(58)	17	1	(2 194)
Montant net	1 333	(6)	(19)	1	1 309

NOTE 17 - Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Autres variations	Clôture
Coût historique					
Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
Immobilisations acquises	324	10	(1)	(2)	331
- Logiciels	76	8	(0)	0	84
- Autres	248	2	(1)	(2)	247
Total	324	10	(1)	(2)	331
Amortissements et dépréciations					
Immobilisations générées en interne	0	0	0	0	0
Immobilisations acquises	(138)	(7)	0	1	(144)
- Logiciels	(58)	(5)	0	0	(63)
- Autres	(80)	(2)	0	1	(81)
Total	(138)	(7)	0	1	(144)
Montant net	186	3	(1)	(1)	187

NOTE 18 - Ecarts d'acquisition

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Autres variations	Clôture
Ecarts d'acquisition brut	33	0	0	0	33
Dépréciations	0	0	0	0	0
Ecart d'acquisition net	33	0	0	0	33

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Autres variations	Clôture
Banque Transatlantique	6				6
Transatlantique Gestion	6				6
CM-CIC Investissement SCR	21				21
Total	33	0	0	0	33

NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

NOTE 19 - Banques centrales - Dettes envers les établissements de crédit

	30.06.2017	31.12.2016
Banques centrales	0	0
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes ordinaires	4 612	4 015
Autres dettes (1)	56 929	55 943
Pensions	18 737	16 106
Dettes rattachées	85	98
Total	80 363	76 162

(1) Dont 50 046 millions d'euros vis-à-vis de la BFCM au 30 juin 2017 et 47 404 millions d'euros au 31 décembre 2016.

NOTE 20 - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2017	31.12.2016
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	6 780	6 096
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0	71
Total	6 780	6 167

NOTE 20a - Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	30.06.2017	31.12.2016
Vente à découvert de titres		
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	1 324	864
- Actions et autres titres à revenu variable	1 509	975
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments dérivés de transaction	3 519	4 182
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	428	75
- Dont dettes sur titres empruntés	428	75
Total	6 780	6 096

NOTE 20b - Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	Valeur Comptable	30.06.2017 Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur Comptable	31.12.2016 Montant dû à l'échéance	Ecart
Titres émis	0	0	0	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
Dettes interbancaires	0	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	71	71	0
Total	0	0	0	71	71	0

NOTE 21 - Dettes envers la clientèle

	30.06.2017	31.12.2016
Comptes d'épargne à régime spécial		
- A vue	31 639	29 803
- A terme	11 816	11 391
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	218	1
Sous-total	43 673	41 195
Comptes à vue	69 828	65 354
Comptes et emprunts à terme	28 364	30 393
Pensions	2 638	1 575
Dettes rattachées	161	255
Sous-total	100 991	97 577
Total	144 664	138 772

NOTE 22 - Dettes représentées par un titre

	30.06.2017	31.12.2016
Bons de caisse	139	200
TMI & TCN	17 213	20 729
Emprunts obligataires	3 870	2 612
Dettes rattachées	70	97
Total	21 292	23 638

GROUPE CIC

NOTE 23 - Compte de régularisation et passifs divers

	30.06.2017	31.12.2016
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	127	256
Comptes d'ajustement sur devises	63	14
Charges à payer	631	654
Produits constatés d'avance	381	390
Comptes de régularisation divers	5 799	1 553
Sous-total	7 001	2 867
Autres passifs		
Comptes de règlement s/opérations sur titres	261	92
Versements restant à effectuer sur titres	289	231
Créditeurs divers	1 633	1 333
Sous-total	2 183	1 656
Total	9 184	4 523

Les commentaires sont présentés note 13.

NOTE 24 - Provisions

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	Clôture
Provisions pour risques de contrepartie						
Sur engagements par signature	95	15	0	(24)	(0)	86
Provision pour risque sur créances diverses	8	2	(1)	(0)	(1)	8
Sur engagements de financement et de garantie	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques de contrepartie	0	(0)	(0)	0	(0)	0
Provisions pour risques hors risques de contrepartie						
Provisions pour charges de retraite	204	3	(2)	(1)	(11)	193
Provisions pour litiges	14	1	(0)	(2)	1	14
Provision pour épargne logement	54	4	0	(0)	(0)	58
Provision pour impôt	37	2	(0)	(6)	(0)	33
Provisions pour éventualités diverses	285	4	(6)	(68)	49	264
Autres provisions (1)	395	37	0	(4)	(61)	367
Total	1 092	68	(9)	(105)	(23)	1 023

(1) Les autres provisions comprennent notamment des provisions sur des GIE à hauteur de 342 millions d'euros.

Note 24a - Engagements de retraite et avantages similaires

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations (1)	Clôture
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	97	1	(0)	(11)	87
Compléments de retraite	38	2	(3)	(0)	37
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	38	0	0	0	38
Sous-total	173	3	(3)	(11)	162
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite					
Provision de l'insuffisance de réserve des caisses de retraite (2)	31	0	0	(0)	31
Sous-total	31	0	0	(0)	31
Total	204	3	(3)	(11)	193

(1) Les autres variations résultent de l'évolution du taux d'actualisation.

(2) Les provisions concernant les insuffisances des caisses de retraite sont relatives aux entités situées à l'étranger.

GROUPE CIC

NOTE 25 - Dettes subordonnées

	30.06.2017	31.12.2016
Dettes subordonnées	0	287
Emprunts participatifs	153	153
Dettes subordonnées à durée indéterminée	26	26
Autres dettes	1 630	1 175
Dettes rattachées	3	3
Total	1 812	1 644

Dettes subordonnées représentant plus de 10% du total des dettes subordonnées au 30 juin 2017

Emetteurs	Date d'émission	Montant d'émission	Devise	Taux	Échéance	Possibilité de remboursement anticipé	Conditions d'un remboursement anticipé
Emprunt participatif	28.05.1985	137 M€	EUR	a	b		
TSR	24.03.2016	414 M€	EUR	Euribor 3 mois + Marge	24.03.2026		
TSR	04.11.2016	700 M€	EUR	Euribor 3 mois + Marge	04.11.2026		

a Minimum 85% (TAM+TMO)/2 Maximum 130% (TAM+TMO)/2

b Non amortissable, mais remboursable au gré de l'emprunteur à compter du 28.05.1997 à 130% du nominal revalorisé de 1,5% par an pour les années ultérieures

NOTE 26a - Gains ou pertes latents ou différés

	30.06.2017	31.12.2016
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
Ecarts de conversion	30	97
Actifs disponibles à la vente :		
- Actions	105	74
- Obligations	(49)	(108)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(48)	(56)
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	0	0
Biens immobiliers (IAS 16)		
Quote part des gains ou pertes latents des sociétés mises en équivalence	233	248
Total	271	255
Gains ou pertes latents ou différés		
Part du groupe	271	255
Part des intérêts minoritaires	(0)	(0)
Total	271	255

* Soldes nets d'impôt.

NOTE 26b - Informations complémentaires relatives aux variations des gains ou pertes latents ou différés

Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	30.06.2017	31.12.2016
Ecarts de conversion		
Reclassement vers le résultat	0	(66)
Autres mouvements	(68)	3
Sous-total	(68)	(63)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassement vers le résultat	0	5
Autres mouvements	91	43
Sous-total	91	48
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	1	(0)
Sous-total	1	(0)
Réévaluation des immobilisations	0	0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	7	(12)
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	(15)	35
Total	16	8

Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	30.06.2017			31.12.2016		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Ecart de conversion	(68)		(68)	(63)		(63)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	110	(19)	91	69	(21)	48
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	1	(0)	1	(0)	0	(0)
Réévaluations des immobilisations			0			0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	10	(3)	7	(16)	4	(12)
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équival	(15)		(15)	35		35
Total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	38	(22)	16	25	(17)	8

NOTE 27 - Engagements donnés et reçus

	30.06.2017	31.12.2016
Engagements donnés		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	337	300
Engagements en faveur de la clientèle	33 251	30 976
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 075	725
Engagements d'ordre de la clientèle	12 147	12 653
	30.06.2017	31.12.2016
Engagements reçus		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	169	251
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	41 881	40 528

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 28 - Intérêts et produits/charges assimilés

	30.06.2017		30.06.2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	136	(258)	186	(270)
Clientèle	3 226	(1 722)	3 319	(1 771)
- Dont location financement	1 459	(1 336)	1 409	(1 281)
Actifs/Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	0		0	
Instruments dérivés de couverture	207	(517)	182	(512)
Actifs financiers disponibles à la vente	89		108	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1		1	
Dettes représentées par un titre		(142)		(138)
Dettes subordonnées		(0)		(1)
Total	3 659	(2 639)	3 796	(2 692)

NOTE 29 - Commissions

	30.06.2017		30.06.2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	1	(2)	2	(4)
Clientèle	495	(6)	439	(6)
Titres	269	(14)	235	(17)
Instruments dérivés	1	(2)	2	(2)
Change	8	(0)	10	(1)
Engagements de financement et de garantie	2	(11)	2	(7)
Prestations de services	569	(275)	495	(215)
Total	1 345	(310)	1 185	(252)

	30.06.2017	30.06.2016
Commissions sur actifs et passifs financiers qui ne sont pas en juste valeur par résultat (incluant les comptes à vue)	497	436
Commissions de gestion pour compte de tiers	249	218

NOTE 30 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2017	30.06.2016
Instruments de transaction	222	222
Instruments à la juste valeur sur option (1)	238	134
Inefficacité des couvertures	5	(23)
Résultat de change	20	22
Total des variations de juste valeur	486	355

(1) dont 165 millions d'euros provenant de l'activité de capital développement au 30 juin 2017 contre 130 millions d'euros au 30 juin 2016.

NOTE 30a - Inefficacité des couvertures

	30.06.2017	30.06.2016
Variation de juste valeur des éléments couverts	(530)	615
Variation de juste valeur des couvertures	535	(638)
Total de l'inefficacité des couvertures	5	(23)

NOTE 31 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	30.06.2017				30.06.2016			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		72	0	72		9	0	9
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	(0)	3	53	(49)	0	4
Titres immobilisés (1)	28	(0)	(4)	24	28	(19)	18	27
Autres	0	(0)	0	(0)	0	(0)	0	(0)
Total	31	72	(4)	99	81	(59)	18	40

NOTE 32 - Produits/charges des autres activités

	30.06.2017	30.06.2016
Produits des autres activités		
Immeubles de placement	0	0
Charges refacturées	14	12
Autres produits (1)	37	123
Sous-total	51	135
Charges des autres activités		
Immeubles de placement	(1)	(1)
Autres charges	(36)	(52)
Sous-total	(37)	(53)
Total	14	82

(1) Dont 89 millions d'euros au titre de l'indemnisation VISA comptabilisée au premier semestre 2016

NOTE 33 - Charges générales d'exploitation

	30.06.2017	30.06.2016
Charges de personnel	(892)	(900)
Autres charges	(678)	(658)
Total	(1 570)	(1 558)

NOTE 33a - Charges de personnel

	30.06.2017	30.06.2016
Salaires et traitements	(532)	(538)
Charges sociales (1)	(224)	(224)
Intéressement et participation des salariés	(59)	(58)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(77)	(80)
Autres	0	(0)
Total	(892)	(900)

(1) dont un produit de 12 millions d'euros au titre du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au 30 juin 2017 contre 11 millions au 30 juin 2016. Ce montant correspond à 7% des salaires éligibles au dispositif au 30 juin 2017.

NOTE 33b - Effectifs moyens (en équivalent temps plein)

	30.06.2017	30.06.2016
Techniciens de la banque	10 679	10 712
Cadres	9 292	9 171
Total	19 971	19 883
Ventilation par pays		
France	18 387	18 350
Etranger	1 584	1 533
Total	19 971	19 883

NOTE 33c - Autres charges administratives

	30.06.2017	30.06.2016
Impôts et taxes	(168)	(156)
Services extérieurs	(524)	(513)
Refacturation de charges	15	12
Autres charges diverses	(1)	(1)
Total	(678)	(658)

Le poste "Impôts et taxes" comprend une charge de (68) millions d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution Unique au 30 juin 2017, contre (51) millions au 30 juin 2016.

NOTE 34 - Dotations/reprises sur amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

	30.06.2017	30.06.2016
Amortissements :		
Immobilisations corporelles	(57)	(59)
Immobilisations incorporelles	(7)	(8)
Dépréciations :		
Immobilisations corporelles	(1)	0
Immobilisations incorporelles	(0)	(0)
Total	(65)	(67)

NOTE 35 - Coût du risque

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	Total	30.06.2016
Etablissements de crédit	0	8	0	(0)	2	10	2
Clientèle							
- Location financement	(2)	3	(2)	(1)	0	(2)	(1)
- Autres clientèle	(284)	330	(111)	(14)	8	(71)	(74)
Sous-total	(286)	341	(113)	(15)	10	(63)	(73)
Actifs détenus jusqu'à maturité	(3)	0	0	0	0	(3)	0
Actifs disponibles à la vente	(2)	0	(1)	(7)	8	(2)	2
Autres dont engagements de financement et de garantie	(17)	24	0	(0)	0	7	4
Total	(308)	365	(114)	(22)	18	(61)	(67)

NOTE 36 - Gains ou pertes nets sur autres actifs

	30.06.2017	30.06.2016
Immobilisations corporelles & incorporelles		
Moins-values de cession	(3)	(1)
Plus-values de cession	(0)	12
PV/MV sur titres consolidés cédés	0	0
Total	(3)	11

NOTE 37 - Impôt sur les bénéfices

	30.06.2017	30.06.2016
Charges d'impôt exigible	(294)	(270)
Charges et produits d'impôt différé	(26)	0
Ajustements au titre des exercices antérieurs	1	(0)
Total	(319)	(270)

Dont (276) millions d'euros au titres des sociétés situées en France et (43) millions d'euros pour les sociétés hors France.

NOTE 38 - Résultat par action

	30.06.2017	30.06.2016
Résultat net part du Groupe	715	674
Nombre d'actions à l'ouverture	37 797 752	37 797 752
Nombre d'actions à la clôture	37 797 752	37 797 752
Nombre moyen pondéré d'actions	37 797 752	37 797 752
Résultat de base par action en euros	18,91	17,83
Nombre moyen pondéré d'actions susceptibles d'être émises	0	0
Résultat dilué par action en euros	18,91	17,83

Le capital social du CIC est de 608.439.888 euros, divisé en 38.027.493 actions de 16 euros de nominal, dont 229.741 titres auto-détenus.

NOTE 39 - Encours des opérations réalisées avec les parties liées

	30.06.2017		31.12.2016	
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère
Actif				
Prêts, avances et titres				
- Prêts et créances sur les établissements de crédit	0	17 558	0	7 990
- Prêts et créances sur la clientèle	812	94	1 311	47
- Titres	0	0	0	51
Actifs divers	4	127	3	184
Total	816	17 779	1 314	8 272
Passif				
Dépôts				
- Dettes envers les établissements de crédit	0	53 081	0	49 456
- Dettes envers la clientèle	294	154	293	167
Dettes représentées par un titre	247	1 424	544	1 535
Dettes subordonnées	0	1 759	0	1 593
Passifs divers	25	333	15	400
Total	566	56 751	852	53 151
Engagements de financement et de garantie				
Engagements de financement donnés	0	0	0	0
Engagements de garantie donnés	0	27	0	22
Engagements de financement reçus	0	0	0	39
Engagements de garantie reçus	0	3 304	0	3 503

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	30.06.2017		30.06.2016	
	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprise mère
Intérêts reçus	0	146	0	164
Intérêts versés	(6)	(222)	(5)	(220)
Commissions reçues	225	4	211	3
Commissions versées	0	(46)	0	(64)
Autres produits et charges	53	36	53	89
Frais généraux	(30)	(196)	(29)	(187)
Total	243	(278)	230	(215)

L'entreprise mère est constituée de la BFCM, actionnaire majoritaire du CIC, de la caisse fédérale de crédit mutuel (CFCM), entité contrôlant la BFCM et de toutes leurs filiales.

Les relations avec l'entreprise mère sont principalement composées de prêts et emprunts dans le cadre de la gestion de la trésorerie, la BFCM étant l'organisme de refinancement du groupe et des prestations informatiques facturées avec les entités Euro-Information.

Les entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence sont CM-CIC Asset Management et le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels



KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



Ernst & Young et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Crédit Industriel et Commercial - CIC

***Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle***

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017
Crédit Industriel et Commercial - CIC
6, avenue de Provence - 75009 Paris
Ce rapport contient 1 pages
Référence :



KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Crédit Industriel et Commercial - CIC

Siège social : 6, avenue de Provence - 75009 Paris
Capital social : €.608 439 888

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Crédit Industriel et Commercial - CIC, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 28 juillet 2017

KPMG S.A.

Arnaud Bourdeille
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2017

PricewaterhouseCoopers Audit

Jacques Lévi
Associé

Paris-La Défense, le 28 juillet 2017

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier Durand
Associé

Hassan Baaj
Associé

4. Informations concernant l'émetteur

Projet d'offre publique d'achat simplifiée :

Le 6 juin 2017, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et Mutuelles Investissement, société détenue à hauteur de 90% par la BFCM et 10% par Assurances du Crédit Mutuel Vie, ont annoncé avoir l'intention de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur les actions du CIC. Le dépôt a été effectué le 8 juin 2017 auprès de l'AMF.

Le projet d'offre vise l'ensemble des actions CIC non encore détenues, directement ou indirectement, par la BFCM au prix de 390 euros par action, soit 6,86% du capital du CIC. Le prix proposé fait ressortir (i) une prime de 78,1% sur le cours de bourse du 2 juin 2017, et (ii) une prime de 91,6% sur la moyenne des cours sur les 3 derniers mois, et représente une opportunité de liquidité attractive pour les actionnaires.

Si les conditions sont réunies à l'issue de l'offre, la BFCM et Mutuelles Investissement ont l'intention de demander à l'AMF la mise en oeuvre d'une procédure de retrait obligatoire ce qui permettrait une simplification des structures du groupe.

Après examen préalable des principaux termes du projet d'offre, le conseil d'administration du CIC, réuni le 6 juin 2017, a :

- accueilli favorablement à l'unanimité le projet d'offre publique ;
- décidé la création d'un comité ad hoc, composé de deux administrateurs, qui sera en charge d'assurer un suivi du déroulement de la mission de l'expert indépendant (désigné ci-dessous) ;
- désigné, sur proposition des membres du comité ad hoc, le cabinet Finexsi, représenté par Messieurs Olivier Peronnet et Lucas Robin, en tant qu'expert indépendant.

Sur la base du rapport de cet expert et de l'avis du comité ad hoc, le conseil d'administration a rendu le 28 juin 2017 son avis motivé sur le projet d'offre publique. Le même jour, le projet de note en réponse du CIC a été déposé à l'AMF. Il contient notamment le rapport de Finexsi sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée.

Le 18 juillet 2017, l'AMF a déclaré conforme l'offre. La note d'information des co-initiateurs BFCM et Mutuelles Investissement (visa de l'AMF n°17-362 en date du 18 juillet 2017) et la note en réponse de la société CIC (visa de l'AMF n°17-363 en date du 18 juillet 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF (informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables, des co-initiateurs et du CIC) ont été déposées et diffusées (communiqués diffusés le 19 juillet 2017).

L'offre publique d'achat a été ouverte du 20 juillet au 2 août inclus.

La publication de l'avis de résultat de l'offre par l'AMF est prévue le 7 août 2017 et, le cas échéant, la procédure de retrait obligatoire et le retrait de la cote le 11 août 2017.

Les communiqués et documents afférents à cette opération sont disponibles sur les sites Internet du CIC : www.cic.fr, de l'AMF : www.amf-france.org et de la BFCM : www.bfcm.creditmutuel.fr.

5. Présentation du CIC

5.1.Métiers

Se référer au paragraphe « Evénement récent relatif à l'activité du CIC » du chapitre 1.

5.2.Capital

Le capital social reste inchangé à 608 439 888 euros.

Indication des personnes physiques ou morales qui seules, conjointement ou de concert peuvent exercer un contrôle sur le CIC :

La BFCM organise son activité autour des pôles suivants :

- société ayant une activité de holding du groupe Crédit Mutuel-CM11, elle porte les participations qui concernent le secteur bancaire et financier, l'assurance, l'immobilier et la technologie ;
- gestion financière, trésorerie et refinancement du groupe ;
- service de crédits, montages financiers, gestion des flux et salle de marché à destination d'une clientèle grandes entreprises et d'institutionnels.

Au 30 juin 2017, avec un total de bilan consolidé de 624,2 milliards d'euros, le groupe Crédit Mutuel-CM11 gère et conserve 627,2 milliards d'euros d'épargne, dont 283,4 milliards de dépôts comptables, 263,1 milliards d'épargne financière bancaire et 80,6 milliards d'épargne assurance. Son encours de crédits est de 335,6 milliards.

Ses capitaux propres s'élèvent à 40,6 milliards d'euros.

5.3.Marché des titres de l'émetteur

Les actions :

Contrat de liquidité :

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 mai 2017 a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration d'acheter des actions de la société jusqu'au 31 décembre 2018 dans les conditions décrites dans la 8^{ème} résolution.

A la suite du projet d'offre publique d'achat simplifiée de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et Mutuelles Investissement, il a été mis fin à la date du 12 juin 2017 au contrat de liquidité confié par le CIC à la société Rothschild & Cie Banque. A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 970 titres,
- 3 431 713,80 euros.

Données boursières – actions CIC :

	Nombre d'actions échangées	Capitaux mensuels millions d'euros	Cours extrêmes	
			+ bas euros	+ haut euros
Janvier 2017	19 883	3,424	169,70	175,00
Février 2017	9 536	1,687	171,00	183,60
Mars 2017	16 423	2,952	175,55	185,50
Avril 2017	22 434	4,373	185,40	203,80
Mai 2017	20 823	4,568	199,50	238,00
Juin 2017	77 440	29,606	217,00	390,00

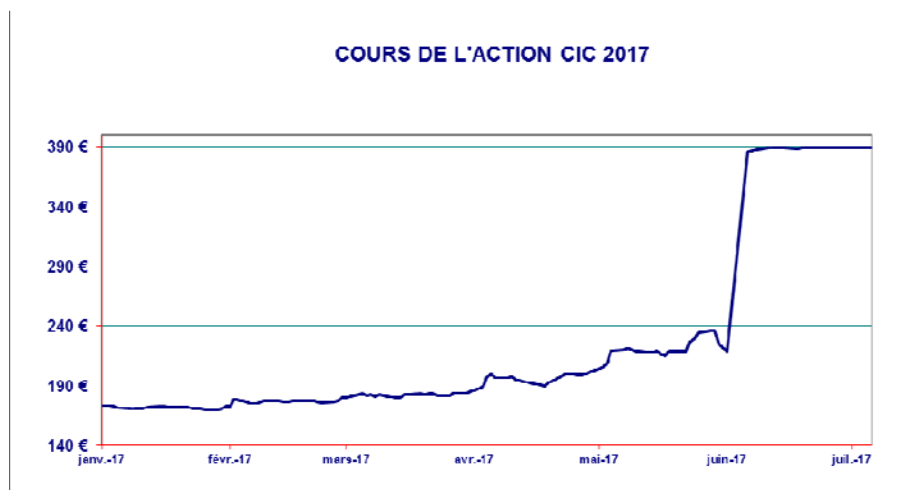
Vie de l'action sur le 1^{er} semestre 2017:

La cotation des actions CIC a été suspendue le 5 juin 2017 à 9 heures dans l'attente de la publication du communiqué du 6 juin 2017 décrit dans le chapitre 4 et elle a repris le 7 juin à 9 heures.

Depuis le début de l'année et jusqu'au 5 juin, veille de l'annonce de l'offre publique d'achat simplifiée par la BFCM et Mutuelles Investissement, le cours a évolué globalement à la hausse, passant de 173,05 euros le 2 janvier 2017 à 219,00 euros le 2 juin 2017 (+26,6%). Le cours de clôture le plus bas a été atteint le 30 janvier à 170,10 euros.

Depuis la reprise de la cotation le 7 juin, le cours est rapidement monté pour atteindre le 15 juin le cours de clôture le plus haut à 390,00 euros. Ensuite, le cours a oscillé entre 388,65 euros et 389,60 euros (cours de clôture au 30 juin 2017).

Sur le 1^{er} semestre 2017, 166 539 actions ont été négociées sur la Bourse de Paris pour un montant de 46,61 millions d'euros de capitaux, toutes plateformes confondues.



5.4. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le dossier concernant les commissions d'Échange image chèques, l'Autorité de la concurrence avait formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'appel de Paris ayant annulé les amendes prononcées contre les banques. La décision de la

Cour de cassation a été rendue le 14 avril 2015. Sans avoir examiné les arguments des banques, la Cour a cassé l'arrêt de la Cour d'appel pour un motif de procédure : la Cour d'appel, ayant rejeté les arguments de l'Autorité de la concurrence, avait considéré qu'il était inutile d'examiner les arguments de deux associations de consommateurs qui étaient intervenues pour soutenir la position de ladite autorité. Suite à cette cassation, la Cour d'appel de Paris a de nouveau été saisie du dossier en septembre 2015. La décision de la Cour initialement prévue le 11 mai 2017 a été repoussée au 28 septembre 2017.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

6. Gouvernement d'entreprise - Conseil d'administration

6.1. Composition du conseil d'administration au 30 juin 2017

Membres nommés par l'assemblée générale des actionnaires :

- Monsieur Nicolas Théry, président du conseil d'administration ;
- Banque Fédérative du Crédit Mutuel représentée par Madame Catherine Allonas Barthe ;
- Caisse Centrale du Crédit Mutuel, représentée par Monsieur Luc Cortot ;
- Monsieur Eric Charpentier ;
- Monsieur Maurice Corgini ;
- Monsieur Jean-François Jouffray
- Monsieur Daniel Leroyer.

Membre élu par les salariés :

- Monsieur William Paillet.

Censeurs :

- Monsieur Luc Chambaud ;
- Monsieur Gérard Cormorèche ;
- Monsieur Jacques Humbert ;
- Monsieur Damien Lievens ;
- Monsieur Lucien Miara ;
- Monsieur Guy Cormier.

Assistent également aux séances :

- Daniel Baal, directeur général ;
- Philippe Vidal, directeur général adjoint ;
- René Dangel, directeur général adjoint ;
- Claude Koestner, Directeur général adjoint ;
- Joseph Arenas, secrétaire général ;
- Gérard Fubiani, représentant du comité d'entreprise du CIC

6.2.Changements intervenus au cours du 1^{er} semestre 2017

L'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2017 a décidé :

- de renouveler le mandat de la BFCM venant à expiration à l'issue de la présente assemblée générale pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de la présente assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022 (neuvième résolution) ;
- de ne pas renouveler les mandats d'administrateurs de madame Catherine Allonas Barthe et de monsieur Michel Lucas venant à expiration à l'issue de la présente assemblée générale (dixième résolution).

6.3.Autres mandataires sociaux : Direction générale

Le Conseil d'administration du CIC, réuni le 24 mai 2017, sous la Présidence de Nicolas Théry :

- A pris acte de la démission de madame Monique Leroux, de la désignation par la BFCM de madame Catherine Allonas Barthe en qualité de représentant permanent, de la nomination de messieurs Humbert et Cormier en qualité de censeurs ;
- A procédé à la nomination de monsieur Daniel Baal, directeur général, à compter du 1er juin 2017 - Il prend la succession d'Alain Fradin qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Sur proposition de monsieur Daniel Baal, messieurs René Dangel et Claude Koestner sont nommés directeurs généraux adjoints.

Philippe Vidal, déjà Directeur général adjoint, reste dirigeant effectif aux côtés de Daniel Baal.

6.4. Conseil d'administration - Renseignement concernant les membres du conseil d'administration et de la direction générale au 30 juin 2017

Tableau de synthèse direction du groupe

	Date de 1 ^{re} nomination	Date d'expiration du mandat en cours	Fonction principale exercée dans la société	Fonctions principales exercées en dehors de la société(1)
conseil d'administration				
Nicolas Théry	11.12.2014	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018	Président du CA	Président de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de la BFCM, et de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel
Maurice Corgini	19.05.2011	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020	administrateur	Administrateur du CM Centre Est Europe
Luc Cortot (représentant la CCCM)	12.11.2014	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018	administrateur	Directeur général du CM Océan,
Jean-François Jouffray	27.02.2014	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020	administrateur	Vice-Président du CM Ile-de-France
Catherine Allonas Barthe (représentant la BFCM)	24.05.2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022	administrateur	Directeur général d'ACM Vie SAM
Daniel Leroyer	19.05.2011	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2018	administrateur	Président du CM Maine-Anjou, Basse-Normandie
Éric Charpentier	27.05.2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020	administrateur	Directeur général du CM Nord-Europe
William Paillet	26.10.2011		administrateur représentant les salariés	Salarié à CIC Est
Direction générale				
Daniel Baal	24.05.2017	Sans limitation de durée	directeur général	Directeur général de la BFCM

– CM : Crédit Mutuel – BFCM : Banque Fédérative du Crédit Mutuel – CCCM : Caisse centrale du Crédit Mutuel.

(1) Les autres mandats et fonctions sont énumérés ci-après.

Mandats des dirigeants - Conseil d'administration

Les mandats figurants de la page 46 à la page 51 du document de référence 2017 restent inchangés à l'exception de ceux de Catherine Allonas Barthe et Michel Lucas dont les mandats n'ont pas été renouvelés et de celui de Monique Leroux démissionnaire.

Mandats des dirigeants - Direction générale

Daniel Baal

Directeur général

Crédit Industriel et Commercial
Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Président du conseil d'administration ou du conseil de surveillance

CIC Sud Ouest
CIC Ouest
Cofidis
Cofidis Participations
Euro Information Production
Targo Deutschland GmbH
Targo Management AG
Targobank AG

Membre du directoire

GACM

Vice-Président du conseil de surveillance

Banque de Luxembourg

7. Eléments juridiques - Actionnaires

7.1. Assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2017

Toutes les résolutions soumises au vote de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2017 ont été adoptées par les actionnaires à l'exception celle relative à une augmentation de capital réservée aux salariés (8ème résolution).

Première résolution - Modifications statutaires : suppression de la nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.

La 1^{ère} résolution soumise au vote de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2017 a été adoptée par les actionnaires :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et en application de la loi décide de supprimer l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant. Elle décide de modifier comme suit les statuts :

TITRE : COMMISSAIRE AUX COMPTES

Article 17 – désignation - mission

Ancienne rédaction

L'assemblée générale ordinaire nomme, aux époques et dans les conditions fixées par la législation en vigueur, des commissaires aux comptes chargés de remplir la mission définie par la loi. Elle nomme également des commissaires aux comptes suppléants.

Nouvelle rédaction

L'assemblée générale ordinaire nomme, aux époques et dans les conditions fixées par la législation en vigueur, des commissaires aux comptes chargés de remplir la mission définie par la loi. »

7.2. Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2017

Toutes les résolutions soumises au vote de l'assemblée ordinaire du 24 mai 2017 ont été adoptées par les actionnaires.

8. Documents accessibles au public

Documents accessibles au public

Sur le site cic.fr, rubrique « actionnaires et investisseurs »

Sur le site de l'AMF.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le CIC peut, sans engagement, demander des documents :

- par courrier : CIC - Relations extérieures 88-90, rue Cardinet, 75017 Paris
- par message électronique : frederic.monot@cic.fr

L'acte constitutif, les statuts, les procès-verbaux d'assemblées générales et les rapports peuvent être consultés au siège social : 6, avenue de Provence à Paris 9e (secrétariat général).

Responsables de l'information

Hervé Bressan – directeur financier

Téléphone : 01 53 48 70 21

herve.bressan@cic.fr

Frédéric Monot – responsable de la communication

Téléphone : 01 53 48 79 57

frederic.monot@cic.fr

9. Responsables de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel – Attestation

Responsable de l'actualisation du document de référence et du rapport financier semestriel – Attestation

M. Daniel Baal, Directeur général

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation.

Paris, le 28 juillet 2017

Daniel Baal
Directeur général

10. Responsable du contrôle des comptes

Les commissaires aux comptes, PricewaterhouseCoopers Audit, Ernst & Young et Autres, et KPMG SA appartiennent à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles.

Commissaires aux comptes titulaires

Nom : PricewaterhouseCoopers Audit

Adresse : 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Représenté Jacques Lévi

Début du premier mandat : 25 mai 1988

Durée du mandat en cours : 6 exercices à compter du 24 mai 2012

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Nom : Ernst & Young et Autres

Adresse : Tour First – 1, place des Saisons, 92400 Courbevoie

Représenté par Hassan Baaj et Olivier Durand

Début du premier mandat : 26 mai 1999

Durée du mandat en cours : 6 exercices à compter du 24 mai 2017

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nom : KPMG SA

Adresse : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta,

Représenté par Arnaud Bourdeille

Début du premier mandat : 25 mai 2016

Durée du mandat en cours : 6 exercices à compter du 25 mai 2016

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Commissaires aux comptes suppléants

Etienne Boris, KPMG Audit FS 1.

La 1^{ère} résolution soumise au vote de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2017 a été adoptée par les actionnaires :

« L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et en application de la loi décide de supprimer l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant. Elle décide de modifier comme suit les statuts :

TITRE : COMMISSAIRE AUX COMPTES

Article 17 – désignation - mission

Ancienne rédaction

L'assemblée générale ordinaire nomme, aux époques et dans les conditions fixées par la législation en vigueur, des commissaires aux comptes chargés de remplir la mission définie par la loi. Elle nomme également des commissaires aux comptes suppléants.

Nouvelle rédaction

L'assemblée générale ordinaire nomme, aux époques et dans les conditions fixées par la législation en vigueur, des commissaires aux comptes chargés de remplir la mission définie par la loi. »

La 11^{ème} résolution soumise au vote de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2017 a été adoptée par les actionnaires :

« Viennent à expiration au cours de la présente assemblée générale les mandats d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant.

Sont concernés :

- Ernst & Young et Autres, Cac titulaire ;
- Picarle et Associés, Cac suppléant.

Il est proposé à l'assemblée générale de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Compte tenu de la modification des statuts intervenue lors de l'assemblée générale extraordinaire de ce jour il n'y a plus besoin de renouveler le commissaire aux comptes suppléant. »

11. Table de concordance

Annexe 1 du règlement européen n°809-2004		Actualisation du 27 juillet 2017	Document de référence déposé le 19 avril 2017
1	Personnes responsables	72	325
2	Contrôleurs légaux des comptes	73-74	325
3	Informations financières sélectionnées		
3.1	Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice		6-7
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	6-18	NA
4	Facteurs de risques	24	85-157
5	Informations concernant l'émetteur		
5.1	Historique et évolution de la société	6 / 63	32-33
5.2	Investissements	50	191 / 198 / 250-251
6	Aperçu des activités		
6.1	Principales activités	4-25	11-28 / 75-84 / 320
6.2	Principaux marchés		6
6.3	Événements exceptionnels	6 / 63	75 / 165 / 219
6.4	Degré de dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication		321
6.5	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle		6-7 / 12-28
7	Organigramme		
7.1	Description sommaire du groupe		8-9
7.2	Liste des filiales importantes	40	178-180
8	Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	50	199 / 236
8.2	Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles		284-290
9	Examen de la situation financière et du résultat		
9.1	Situation financière	28-29	158-159 / 220-221
9.2	Résultat d'exploitation	7-18 / 30	75-80 / 160 / 219 / 222
10	Trésorerie et capitaux		
10.1	Information sur les capitaux de l'émetteur	32	162-163
10.2	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	33	164
10.3	Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement de l'émetteur		101-104 / 111-157
10.4	Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	7-8	75 / 111-157
10.5	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1		NA
11	Recherche et développement, brevets et licences		NA
12	Information sur les tendances	24	84
13	Prévisions ou estimations du bénéfice		NA
14	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	66-69	45-51
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale		44
15	Rémunération et avantages		
15.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature		52-55 / 57-58
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, retraites ou d'autres avantages	52	52-55 / 202-203 / 217 / 238 / 249
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction		
16.1	Date d'expiration des mandats actuels	67-68	45-51
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur ou à une de ses filiales		44
16.3	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération		52-58 / 60-63 / 65 / 67
16.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine		52 / 56
17	Salariés		
17.1	Nombre de salariés		264
17.2	Participations au capital social de l'émetteur et stock-options des administrateurs		52-54
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur		34-35

Annexe 1 du règlement européen n°809-2004		Actualisation du 27 juillet 2017	Document de référence déposé le 19 avril 2017
18	Principaux actionnaires		
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	63-64	34-35
18.2	Existence de droits de vote différents des actionnaires sus-visés		36 / 308
18.3	Contrôle de l'émetteur	64	34-35
18.4	Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	NA
19	Opérations avec des apparentés	58	217
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1	Informations financières historiques		7 / 158-217/ 220-257
20.2	Informations financières pro forma		NA
20.3	États financiers		158-217 / 220-257
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles		218 / 258
20.5	Date des dernières informations financières		158-217 / 220-257
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	28-62	NA
20.7	Politique de distribution des dividendes		37
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	65-66	321
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale		84
21	Informations complémentaires		
21.1	Capital social	64	33-37 / 215
21.2	Acte constitutif et statuts	69 / 73-74	33 / 308- 309 / 320
22	Contrats importants		321
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	NA	NA
24	Documents accessibles au public	70	324
25	Informations sur les participations	40 / 50	178-182 / 191 / 198/ 234 / 250-257

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Rapport financier semestriel	Actualisation du 27 juillet 2017
1 Rapport semestriel d'activité	
- Évènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	4-25
- Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	24
- Principales transactions intervenues entre parties liées	58
2 Etats financiers au 30 juin 2016	28-58
3 Attestation du responsable du document	72
4 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	61-62